85-516SF
c. 3

La criminalité dans les collectivités autochtones

Saskatchewan 1989

Centre canadien de la statistique juridique

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JAN 28 2000
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

La criminalité dans les collectivités autochtones

Saskatchewan 1989

Préparée par

Lee Wolff

Programme de l'intégration et de l'analyse

Centre canadien de la statistique juridique

Avril 1991
Also available in English

Préface

En novembre 1989, le Conseil de l'information juridique a approuvé l'établissement, en tant qu'élément stratégique des activités du Centre, de la composante «études spéciales et analyse». Il a été convenu que la première étude, qui devait être réalisée en 1990- 1991, porterait sur les questions judiciaires et la population autochtone. A partir de consultations avec les membres du Comité des agents de liaison (CAL) et compte tenu des limitations posées par les données disponibles, le Centre a recommandé une étude axée sur la collectivité de la criminalité dans les réserves indiennes, dans le contexte des conditions économiques et sociales. Les cadres du CAL ont approuvé la structure générale de l'étude en juin 1990.

L'étude devait comporter deux phases. A la première phase, il s'agissait de déterminer la faisabilité de l'étude, en utilisant la Saskatchewan comme province prototype. A la seconde phase, l'étude devait être appliquée aux autres provinces, sous réserve de l'approbation des cadres du CAL. Se fondant sur un rapport de faisabilité provisoire de septembre 1990, les cadres du CAL ont décidé de mettre fin au projet après l'étude prototype portant sur la Saskatchewan.

Le présent document constitue un résumé des constatations de cette étude. Il démontre la faisabilité d'obtenir des statistiques sur la criminalité portant sur les réserves indiennes où la GRC assure des services de police et de transformer ces statistiques suivant le système de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Il révèle également les difficultés que pose l'étude de la criminalité dans les réserves indiennes, dans le contexte des conditions sociales et économiques. Étant donné que les populations des réserves tendent à être relativement petites, les données portant sur les réserves ont été examinées collectivement, dans le contexte des zones desservies par les tribunaux. Mais comme on ne dénombre en Saskatchewan que 12 zones comptant des réserves peuplées, il n'a pas été possible de faire une analyse détaillée des données sur la criminalité dans le contexte des conditions sociales et économiques. Si l'on tente dans l'avenir d'étudier les rapports entre la criminalité et les conditions socio-économiques, il faudra songer à utiliser des données portant sur des réserves précises ou d'autres moyens d'agréger les données sur les réserves.

Bien que les rapports entre les niveaux de criminalité dans les réserves et les conditions socio-économiques n'aient pas pu être explorés à fond, l'étude a démontré qu'il est possible d'obtenir des données sur la criminalité portant sur les réserves indiennes où la GRC assure des services de police (c.-à-d., presque toutes les réserves en dehors du centre du Canada). La GRC a grandement appuyé la collecte régulière des données sur la criminalité dans les réserves au moyen de l'enquête DUC. Il serait utile, pour prendre des décisions en matière de gestion des ressources, de disposer de données sur la criminalité dans les réserves indiennes qui sont compatibles avec les statistiques sur la criminalité en milieux urbains et ruraux obtenues au moyen de l'enquête DUC. La question bien actuelle de forces policières autochtones souligne l'importance croissante, pour les administrations fédérale, provinciales et autochtones, de disposer de données normalisées sur la criminalité dans les réserves indiennes.

Remerciements

La Gendarmerie royale du Canada administre un des rares systèmes existant au Canada qui permet d'obtenir des données sur la criminalité au niveau des réserves indiennes. Nous lui savons donc gré de sa collaboration, sans laquelle la présente étude n'aurait pas pu être réalisée.

Nous remercions également de leur contribution ceux et celles qui ont appuyé l'étude :

Brian Barrington-Foote, Betty Ann Pottruff et David Gullickson, du ministère de la Justice de la Saskatchewan; Angus Dalley, Joanne Litven, Tony Allogia, Larry Dyck et Brian Lynch, de la Gendarmerie royale du Canada; Ron Ferri et Savaas Lithopoulos; du ministère du Solliciteur général du Canada; et Valerie Pryce, du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

L'auteur remercie également les employés suivants de Statistique Canada :

Andy Siggner, Brian Hamm et Pat Lapointe (Division des statistiques sociales, du logement et des familles); Gary Lazarus (Méthodes d'enquête des ménages et des institutions); Gail Cole, Robert Blais, Doug Brown et Eileen Cook (Centre canadien de la statistique juridique).

Table des matières

		Page
Points saillants		9
Introduction		9
Partie 1. La base de données		
1.1	Champ d'observation	10
1.2	Unités géographiques de l'analyse	10
1.3	Contenu de la base de données	10
1.4	Limitations des données	12
Partie 2. Constatations		
2.1	Aperçu général de la population	13
2.1.1	Population des réserves	13
2.1.2	Population des régions d'administration de la justice (RAJ)	14
2.1.3	Caractéristiques démographiques	14
2.2	Statistiques sur la criminalité	17
2.2.1	Crimes de violence	18
2.2.2	Crimes contre les biens	20
2.2.3	Infractions relatives à la circulation	21
2.3	Conditions sociales et économiques	21
2.3.1	Scolarité	24
2.3.2	Emploi	24
2.3.3	Revenu	24
2.3.4	Nombre de personnes par logement	27
2.3.5	Familles monoparentales	28
2.4	Discussion	28

Liste des figures

1. Régions d'administration de la justice, Saskatchewan 11
2. Répartition de la population des réserves, Saskatchewan, 1986 13
3. Répartition de la population des RAJ, Saskatchewan, 1986 14
4. Langue autochtone parlée à la maison, réserves, Saskatchewan, 1986 15

Table of Contents – Continued

Liste des figures Page

5. Répartition selon l'âge, Saskatchewan, 1986 16
6. Principales catégories d'infractions, Code criminel, Saskatchewan, 1989 17
7. Taux d'infractions de violence, Saskatchewan, 1989 18
8. Taux de personnes inculpées, infractions de violence, Saskatchewan, 1989 19
9. Taux d'infractions contre les biens, Saskatchewan, 1989 21
10. Taux de personnes inculpées, infractions contre les biens, Saskatchewan, 1989 22
11. Taux d'infractions relatives à la circulation, Saskatchewan, 1989 23
12. Niveau le plus élevé de scolarité, Saskatchewan, 1986 24
13. Indicateurs de l'emploi, Saskatchewan, 1986 25
14. Revenu moyen, Saskatchewan, 1986 26
15. Source de revenu, Saskatchewan, 1986 26
16. Nombre de personnes par logement, Saskatchewan, 1986 27
17. Familles monoparentales, Saskatchewan, 1986 28
18. Taux corrigés de l'effet de l'âge des personnes inculpées, Saskatchewan, 1989 29

Partie 3. Tableaux

Criminalité

1. Principales catégories d'infractions, infractions réelles, réserves, autres régions rurales, régions urbaines et Saskatchewan, 1989 30
2. Infractions avec violence, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 30
3. Infractions avec violence, répartition géographique, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 31
4. Infractions avec violence, pourcentage des infractions classées, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 31
5. Infractions avec violence, pourcentage des infractions classées par mise en accusation, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 32
6. Infractions avec violence, nombre et taux de jeunes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 32
7. Infractions avec violence, nombre et taux d'adultes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 33
8. Voies de fait, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 33
9. Infractions contre les biens, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 34
10. Infractions contre les biens, répartition géographique, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 34
11. Infractions contre les biens, pourcentage des infractions classées, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 35
12. Infractions contre les biens, pourcentage des infractions classées par mise en accusation, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 35
13. Infractions contre les biens, nombre et taux de jeunes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 36
14. Infractions contre les biens, nombre et taux d'adultes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989 36

Table of Contents – Concluded

Part 3. Tableaux

		Page
	Criminalité	
15.	Introduction par effraction, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	37
16.	Introduction par effraction (résidences), nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	37
17.	Total, infractions de vol, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	38
18.	Vol (< 1 000 $), nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	38
19.	Infractions relatives à la circulation, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	39
20.	Infractions relatives à la circulation, répartition géographique, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	39
21.	Infractions au Code criminel relatives à la circulation, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	40
22.	Conduite avec facultés affaiblies, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	40
23.	Taux corrigés de l'effet de l'âge des personnes accusées, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989	41
	Recensement	
24.	Compte de la population, réserve, autres régions rurales, régions urbaines par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	41
25.	Population autochtone, des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	42
26.	Langue autochtone parlée à la maison, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	43
27.	Age et sexe, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	44
28.	Scolarité, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	45
29.	Taux de chômage et taux d'activité de la population active, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	46
30.	Population avec revenu et revenu moyen, des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	47
31.	Source de revenu, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	48
32.	Nombre moyen de personnes par logement et logements dotés du chauffage central, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	49
33.	Familles mono- et biparentales, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986	50

Annexe A – Cadre de l'étude

Tableau 34. Codes des réserves de la GRC (1989) et chiffres de population du recensement (1986) par RAJ, Saskatchewan 51

Annexe B – Glossaire 55

Points saillants

- En 1989, près de 7 000 infractions au Code criminel, à des lois provinciales et à des lois fédérales ont été déclarées dans les réserves indiennes de la Saskatchewan, correspondant à près de 4 % de toutes les infractions enregistrées dans la province.

- La proportion d'infractions déclarées dans les réserves (4.2 %) était plus élevée que celle de la population habitant dans des réserves (2.7 %).

- Les réserves étaient surreprésentées en ce qui concerne la perpétration de crimes de violence, puisqu'elles correspondaient à 14.6 % du total pour la province; elles l'étaient aussi marginalement pour les crimes contre les biens (3.1 %) et les infractions relatives à la circulation (4.3 %).

- Les taux de crimes de violence et d'infractions relatives à la circulation étaient plus élevés dans les réserves que dans les autres zones rurales ou les zones urbaines, tandis que le taux de crimes contre des biens était plus élevé que celui enregistré dans les zones rurales, mais légèrement inférieur à celui des zones urbaines.

- Il n'y avait pas beaucoup de différence quant à la proportion d'infractions de violence classées par mise en accusation

- La proportion de personnes incluses dans la catégorie des jeunes contrevenants (âgés de 12 à 17 ans) est presque deux fois plus élevée dans les réserves que dans les régions situées en dehors des réserves; par contre, les personnes âgées de 18 ans et plus correspondent à une proportion beaucoup plus élevée de la population en dehors des réserves (71 % contre 48 %).

- Les différences quant à la répartition selon l'âge exercent une influence importante sur les taux de personnes accusées d'infractions de violence et d'infractions contre les biens; si la répartition adultes/jeunes dans les réserves était la même que celle enregistrée en dehors des réserves, le taux de personnes accusées d'infrations de violence dans les réserves serait plus élevé que le taux effectivement enregistré, tandis que le taux correspondant pour les infractions contre les biens serait plus bas.

- Il existe un rapport statistiquement important entre les taux de personnes accusées d'infractions contre les biens et d'infractions de violence dans les réserves; les taux de personnes accusées d'infractions contre les biens tendent à être élevés dans les collectivités où les taux de crime de violence sont élevés également.

Introduction

Nous décrivons dans ce document la criminalité déclarée dans les réserves indiennes de la Saskatchewan, en incluant des profils démographiques et socio-économiques des réserves. Les données sur la criminalité dans les réserves (1989) ont été fournies par la direction générale de la GRC, tandis que les données sur les caractéristiques des collectivités ont été tirées du recensement de 1986.

Il y a deux systèmes statistiques qui sont utilisés pour décrire la criminalité dans les réserves indiennes – le système de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC) et le système des bases de données infraprovinciales. Les normes de déclaration et les systèmes de traitement de la DUC ont été appliquées aux données relatives aux réserves de la GRC afin de maximiser la comparabilité des statistiques recueillies au moyen de l'enquête annuelle de la DUC. On a ensuite réparti les données sur les réserves en fonction des régions d'administration de la justice (RAJ), qui correspondent aux zones desservies par les cours d'archives de juridiction criminelle de la province. En outre, le système des bases de données infraprovinciales a permis de présenter les données sur la criminalité suivant trois niveaux d'agrégation à l'intérieur de chaque zone desservie, soit les réserves, les autres régions rurales et les régions urbaines.

Les profils de collectivités tirés du recensement de 1986 servent à compléter les données sur la criminalité. Ces profils, qui incluent certains indicateurs démographiques, sociaux et économiques, sont fournis séparément pour les collectivités des réserves et les autres collectivités de chaque RAJ.

Le rapport est divisé en trois parties. La première décrit la nature de la base de données sur la Saskatchewan, y compris son champ d'observation, l'organisation géographique des données les éléments d'information et les limitations des données. La deuxième partie consiste en un exposé des constatations. Elle commence par un aperçu de la répartition de la population des réserves entre les RAJ et à l'intérieur de celles-ci. La section 2.2 présente une comparaison, quant à la nature des actes criminels et le nombre de ceux-ci, entre les réserves ainsi qu'entre celles-ci et les autres régions rurales et les régions urbaines. La section 2.3 compare les collectivités des réserves et les collectivités hors de celles-ci quant aux conditions sociales et économiques. La partie 2 se termine par une discussion générale des constatations. Enfin, la partie 3 inclut des tableaux qui renferment des données sur la criminalité ainsi que des données provenant du recensement.

Partie 1. La base de données

1.1 Champ d'observation

Trois sources de données ont été utilisées pour produire le cadre de l'étude. En décembre 1987, la GRC a mis en application une politique de codage des zones pour toutes les réserves indiennes de la Saskatchewan. L'ensemble des codes représente la liste principale des réserves utilisée pour cette étude. Nous avons également obtenu une liste des réserves indiennes à partir du recensement de 1986, aux fins de comparaison, et nous avons utilisé une troisième liste, provenant d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), pour expliquer les différences entre la liste de la GRC et celle du recensement.

Toutes les réserves peuplées de la Saskatchewan sont incluses dans le cadre de l'étude; elles représentent au total 94 zones de réserves codées. Le nombre de réserves, en Saskatchewan, dépasse 94 parce que, dans certains cas, la GRC attribue un code à plusieurs réserves. En outre, il existe un nombre considérable de réserves qui ne sont pas peuplées et qui sont par conséquent exclues du cadre de l'étude. Le Tableau 34 de l'Annexe A renferme des détails supplémentaires.

1.2 Unités géographiques de l'analyse

Les données sur la criminalité sont agrégées à des niveaux primaire et secondaire. Au premier niveau d'analyse se trouve la «région desservie par le tribunal», par ailleurs appelée la région d'administration de la justice (RAJ). Les données sur la criminalité sont en outre agrégées, à l'intérieur de chaque RAJ, aux niveaux de la «réserve», des «autres régions rurales» et des «régions urbaines».

L'unité primaire d'analyse employée pour les données du recensement est également la RAJ. Bien que les données du recensement soient disponibles au niveau de la réserve, à l'intérieur de chaque RAJ, elles ne sont pas désagrégées aux niveaux urbain et rural. Les données du recensement sont plutôt agrégées à deux autres niveaux, au sein de chaque RAJ, soit «des réserves» et «hors des réserves».

On dénombre au total 15 RAJ en Saskatchewan. Toutefois, les données portant sur trois RAJ du sud (Weyburn et Estevan, Moose Jaw, Swift Current) sont combinées étant donné que les populations des réserves et le nombre d'infractions sont très faibles. Les RAJ combinées correspondent à «sud» (RAJ 1). Les lignes de démarcation des 13 RAJ résultantes sont données à la Figure 1.

1.3 Contenu de la base de données

Données sur la criminalité

Il fallait, pour l'étude, disposer de données sur la criminalité équivalentes pour les collectivités des réserves et les collectivités hors des réserves afin de faciliter l'analyse comparative de différents aspects des RAJ ainsi que des RAJ entre elles. Les données sur la criminalité présentées suivant la structure requise pour le système de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) sont les mesures les mieux connues de la criminalité au niveau de la réserve, et c'est pourquoi on a utilisé dans cette étude des ensembles de données compatibles avec le système DUC.

Les données sur la criminalité dans les réserves ont été fournies par la GRC suivant la présentation DUC, et les banques de données ont été traitées au moyen du système informatique DUC. Les données sur la criminalité en milieu urbain incluaient les infractions signalées par toutes les forces policières municipales pour l'enquête DUC. Les données sur la criminalité dans les autres régions rurales forment une catégorie résiduelle correspondant à la différence entre le total des chiffres inclus dans le système DUC et les chiffres sur la criminalité dans les réserves et en milieu urbain.

Figure 1

Régions d'administration de la justice, Saskatchewan

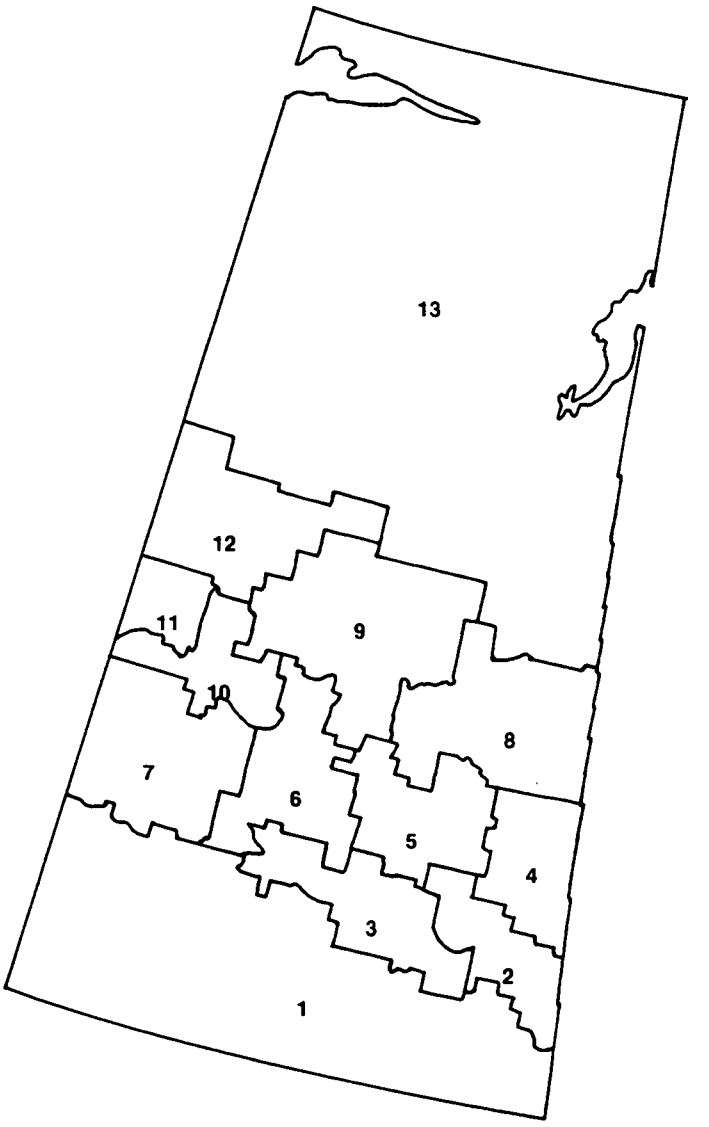

RAJ	1	Sud	RAJ	8	Melfort
RAJ	2	Melville	RAJ	9	Prince Albert
RAJ	3	Regina	RAJ	10	North Battleford
RAJ	4	Yorkton	RAJ	11	Lloydminster
RAJ	5	Wynyard	RAJ	12	Meadow Lake
RAJ	6	Saskatoon	RAJ	13	La Ronge
RAJ	7	Kerrobert			

L'enquête DUC sert à rendre compte du nombre d'infractions ou d'incidents criminels signalés par la police. Lorsqu'un incident englobe plusieurs infractions, seule l'infraction la plus grave que comporte l'incident est comptée. Pour cette étude, on a examiné trois principales sortes d'infractions: les infractions de violence, les infractions contre les biens et les infractions relatives à la circulation (infractions au Code criminel et certaines infractions aux lois provinciales). En outre, des tableaux sont inclus pour les infractions qui représentent la majorité des actes criminels perpétrés dans les réserves - voies de fait, introduction par effraction, vol et conduite avec facultés affaiblies (on peut obtenir des détails supplémentaires sur un support compréhensible par machine). On utilise en outre quatre unités de compte pour examiner les infractions de violence et les infractions contre les biens - les infractions réelles, les infractions classées, les jeunes inculpés et les adultes inculpés. En ce qui concerne les infractions au code de la route, on ne se sert que de la catégorie des infractions réelles.

Données des profils de collectivité

Le dernier recensement, qui remonte à 1986, a servi de source pour l'établissement des profils démographiques, sociaux et économiques des collectivités des réserves et des autres collectivités incluses dans chaque RAJ. Onze grandes catégories d'information sont incluses pour chaque profil des collectivités des réserves et des collectivités hors des réserves – population autochtone, langue autochtone parlée à la maison, âge, sexe, scolarité, chômage, activité, revenu moyen, source de revenu, conditions de logement et état parental.

Données sur la population

Les chiffres de population des réserves sont basés sur le recensement de 1986 tandis que les chiffres de population des secteurs hors réserve sont basés sur des estimations postcensitaires pour 1989, qui ont été corrigées afin de correspondre aux frontières des RAJ.

1.4 Limitations des données

Il y a quatre limitations à cette étude, attribuables principalement à la nature des sources de données disponibles. Il est conseillé de tenir dûment compte de chacune de ces limitations, décrites ci-après, lors de l'interprétation des constatations de l'étude.

Actes criminels signalés par la police

Les données sur la criminalité incluses dans ce rapport sont basées sur des rapports de police officiels. Or nous savons qu'en réalité, de nombreux crimes ne sont jamais signalés à la police. D'après les enquêtes sur les victimes, il y aurait en effet au moins autant d'actes criminels signalés que d'actes criminels non signalés (Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, 1982; Enquête sociale générale, 1987). Il importe également de signaler que l'isolement géographique, la culture des collectivités et les rapports entre la police et la collectivité peuvent jouer dans la décision de signaler ou de ne pas signaler un incident criminel à la police et influencer les mesures qui sont prises dans les cas où l'incident est effectivement signalé. De plus, la présence d'une force policière dans une réserve a une incidence directe sur le nombre d'activités signalées.

Il peut également y avoir des différences, quant à la façon dont les données sur la criminalité sont signalées, entre les forces policières municipales et la GRC. Nous ne savons pas dans quelle mesure cette situation existe en Saskatchewan.

Taux de criminalité

Il faut interpréter avec prudence les taux sur la criminalité dans les réserves, surtout parce qu'ils sont basés sur des estimations de la population en 1986 et sur des données relatives à la criminalité de 1989. On ne sait pas exactement dans quelle mesure les populations des réserves ont changé depuis 1986. Il est probable que le projet de loi C-31 (c.-à-d., les modifications apportées en 1985 à la Loi sur les Indiens qui, entre autres, rétablissent le statut et le droit de faire partie d'une bande aux personnes qui n'y étaient pas admissibles en vertu des dispositions de l'ancienne Loi) aura dans l'avenir des conséquences sur la taille déclarée des populations des réserves.

Données transversales

Puisqu'il s'agit d'une étude transversale plutôt que longitudinale, il est impossible de dire dans quelle mesure les résultats de 1989 traduisent des tendances bien ancrées. En outre, les profils démographiques, sociaux et économiques des collectivités des réserves et des secteurs hors réserve sont basés sur le recensement de 1986. On ne sait pas non plus dans quelle mesure les conditions ont changé depuis.

Niveau d'agrégation

Les données sur la criminalité au niveau des réserves ne sont pas incluses dans ce rapport pour deux raisons. Premièrement, les taux de criminalité sont moins fiables au niveau des réserves qu'à un niveau agrégé et peuvent susciter des comparaisons trompeuses. En second lieu, il arrive parfois que la GRC attribue des données sur la criminalité relatives à des réserves particulières à un autre code de réserve, ce qui peut aboutir à des résultats trompeurs. Les données sur la criminalité dans les réserves sont correctement attribuées dans les limites des détachements de la GRC, limites qui sont généralement compatibles avec celles des RAJ. On a apporté des rajustements pour deux détachements qui répondent de réserves situées dans différentes RAJ.

Partie 2. Constatations

2.1 Aperçu de la population

Au moment du recensement de 1986, 27 871 personnes habitaient dans des réserves indiennes en Saskatchewan; ce nombre correspondait à environ 3 % de la population de la province et à 13 % de la population des réserves et établissements indiens du pays.

2.1.1 Population des réserves

La population des réserves est inégalement répartie entre les zones desservies par les tribunaux de la province. Le quart des habitants des réserves habitent à La Ronge (RAJ 13), qui comprend la partie septentrionale de la Saskatchewan. Prince Albert (JAA 9) vient en deuxième place quant au pourcentage de sa population qui est autochtone (15 %). Quant aux autres RAJ, le pourcentage de leur population qui habite dans des réserves va de 2 % à 10 %, sauf dans un cas: il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7). La carte de la page 11 donne les noms et les frontières géographiques correspondant aux numéros des RAJ donnés à la Figure 2.

Figure 2

Répartition de la population des réserves, Saskatchewan, 1986

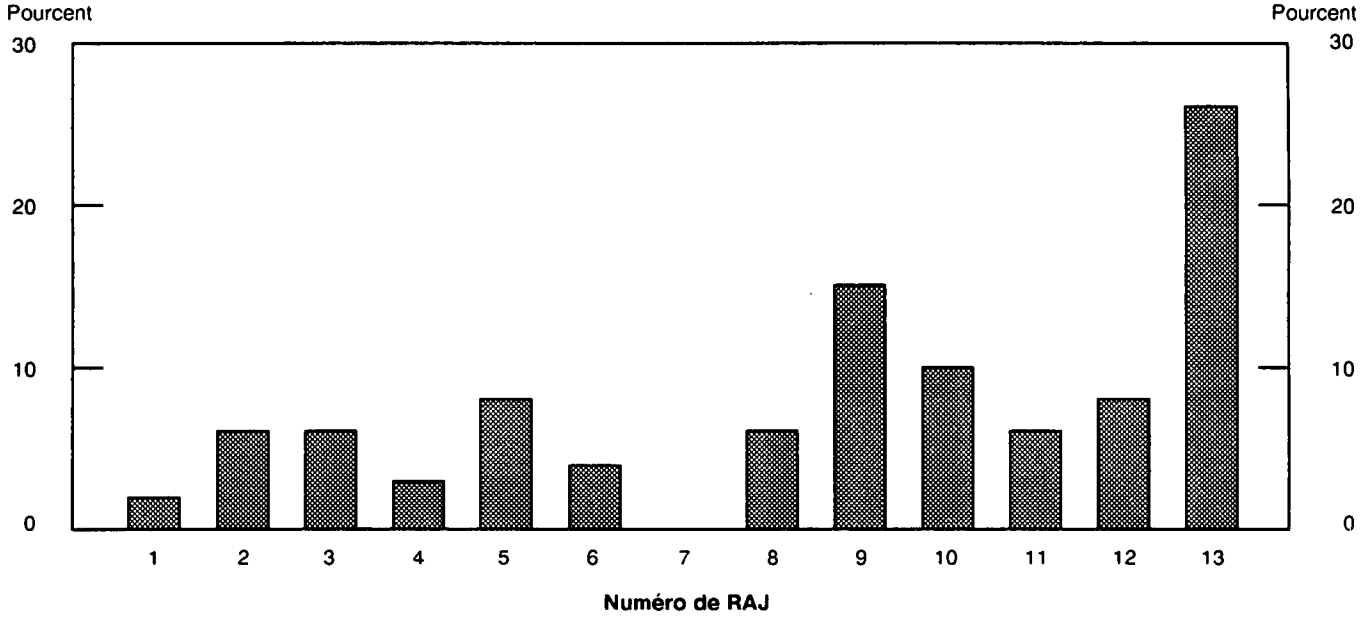

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 24)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

2.1.2 Population des RAJ

La répartition de la population dans les RAJ varie également. Les parties septentrionales de La Ronge (RAJ 13) et Meadow Lake (RAJ 12) renferment les proportions les plus élevées d'habitants de réserve, soit 30 % et 17 % respectivement. Le pourcentage de la population qui habite dans des réserves, dans chacune des autres RAJ, représente tout au plus 8 % de la population totale.

Melville (RAJ 2) et Wynyard (RAJ 5) comptent la plus forte proportion de personnes qui habitent des régions rurales hors réserve (environ deux tiers) tandis que les populations de Regina (RAJ 3) et Saskatoon (RAJ 6) sont principalement urbaines (82 %).

Figure 3

Répartition de la population des RAJ, Saskatchewan, 1986

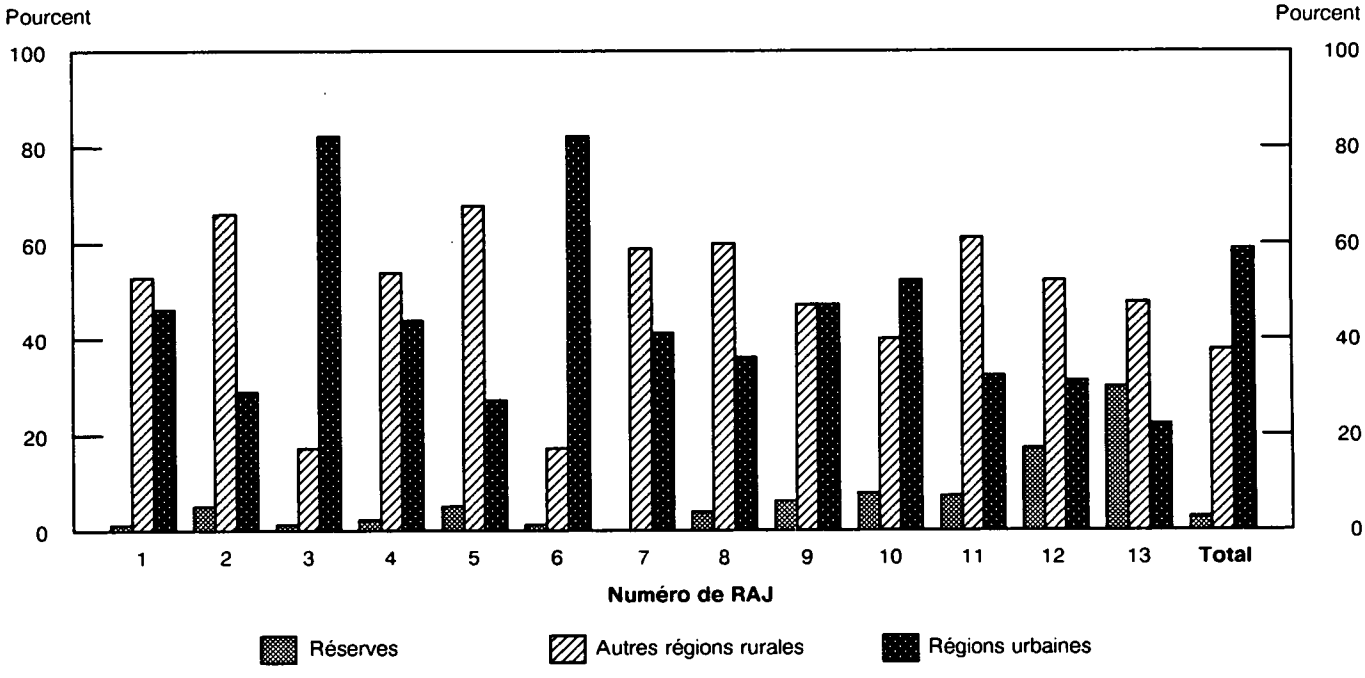

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 24)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

2.1.3 Caractéristiques démographiques

En Saskatchewan, la population des réserves est relativement homogène. La plupart des habitants (98 %) sont d'ascendance autochtone et ils sont presque tous des Amérindiens. Cette observation s'applique également à toutes les RAJ. Dans le recensement de 1986, diverses combinaisons d'ascendance autochtone pouvaient être déclarées, par exemple Amérindien, Inuit, Métis, ascendance autochtone mixte, ou ascendance autochtone et non autochtone.

Malgré une ascendance commune, les collectivités des réserves varient considérablement entre elles quant à l'utilisation d'une langue autochtone au foyer. Environ 40 % de toutes les familles qui habitent dans des réserves parlent une langue autochtone la plupart du temps. Toutefois, comme le révèle la Figure 4, cette proportion est considérablement plus élevée dans la moitié septentrionale de la province et surtout dans le Nord (La Ronge RAJ 13).

Figure 4

Langue autochtone parlée à la maison, réserves, Saskatchewan, 1986

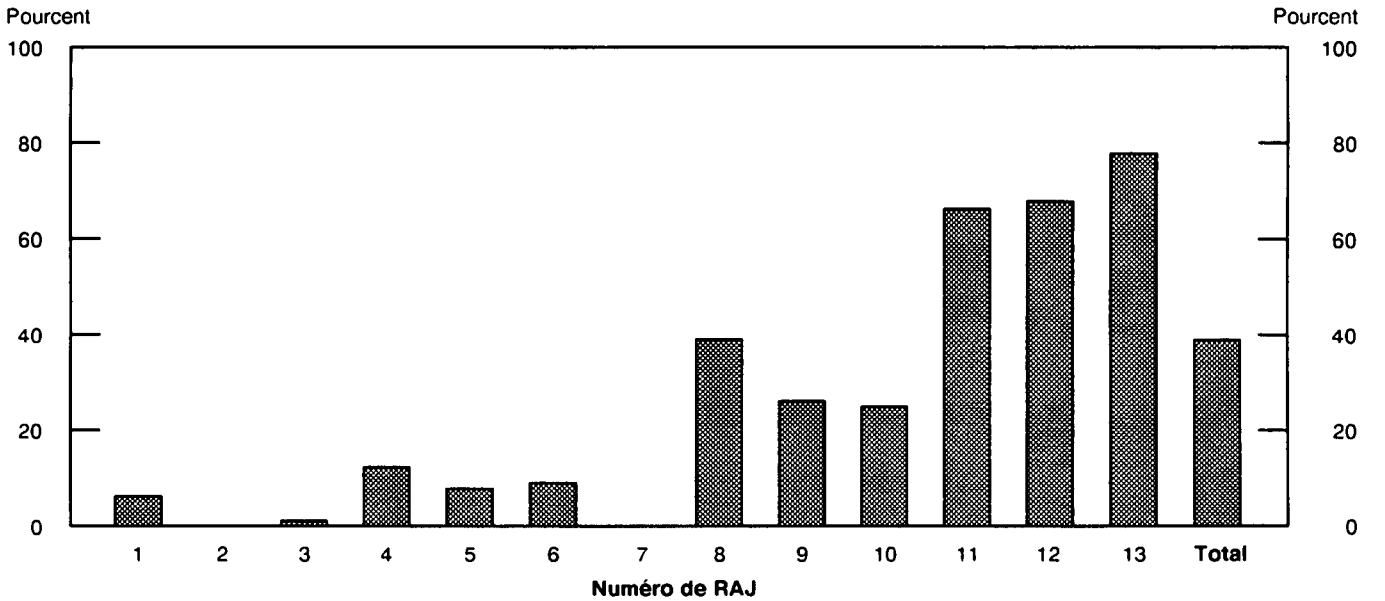

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 26)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

Il convient de signaler qu'une forte proportion des personnes vivant hors des réserves dans la partie septentrionale de la Saskatchewan sont d'ascendance autochtone. Ce fait explique peut- être les différences moindres quant au taux de criminalité et aux conditions socio-économiques qui ont été observés entre les réserves et les collectivités hors de celles-ci dans le nord de la province. Environ les deux tiers de la population hors réserve de La Ronge sont d'ascendance autochtone. Les familles qui habitent hors des réserves, à La Ronge, enregistrent également le taux le plus élevé d'utilisation d'une langue autochtone au foyer (28 %) parmi toutes les familles habitant hors des réserves de la RAJ. Meadow Lake (RAJ 12) compte aussi une proportion élevée d'autochtones vivant hors des réserves par rapport aux autres RAJ (28 %).

Bien que la répartition selon le sexe de la population des réserves soit à peu près la même que celle de la population hors des réserves, les répartitions selon l'âge diffèrent sensiblement. Dans toutes les RAJ sauf La Ronge (RAJ 13), la population des réserves est d'au moins 10 ans plus jeune, en moyenne, que la population hors des réserves. A La Ronge, où les personnes vivant hors des réserves sont dans une forte proportion d'ascendance autochtone, la différence quant à l'âge médian n'est aussi marquée.

Un peu plus du tiers de la population des réserves n'a pas atteint l'âge de la responsabilité pour des actes criminels (12 ans), alors que la proportion correspondante pour la population hors des réserves est d'un cinquième. La proportion des personnes qui appartiennent au groupe d'âge des jeunes contrevenants (12 à 17 ans) est presque deux fois plus élevée dans les réserves qu'en dehors de celles-ci, et l'on peut s'attendre à ce qu'elle augmente dans l'avenir au fur et à mesure du vieillissement des cohortes plus jeunes (personnes âgées de moins de 12 ans). Cette caractéristique se répète généralement au niveau des RAJ, à deux exceptions près. La différence, quant à la proportion de jeunes (personnes âgées de 12 à 17 ans), entre la population des réserves et celle qui est hors des réserves à La Ronge (RAJ 13) et à Meadow Lake (RAJ 12) est moins prononcée.

Figure 5

Répartition selon l'âge, Saskatchewan, 1986

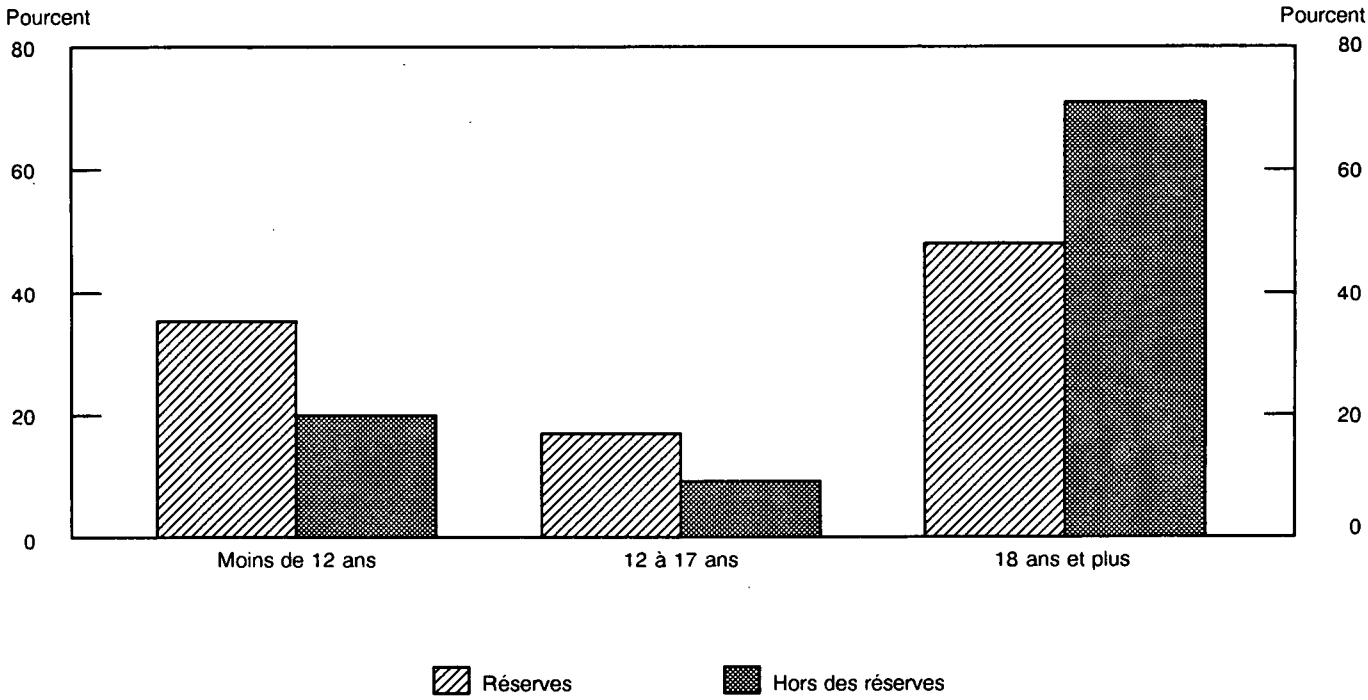

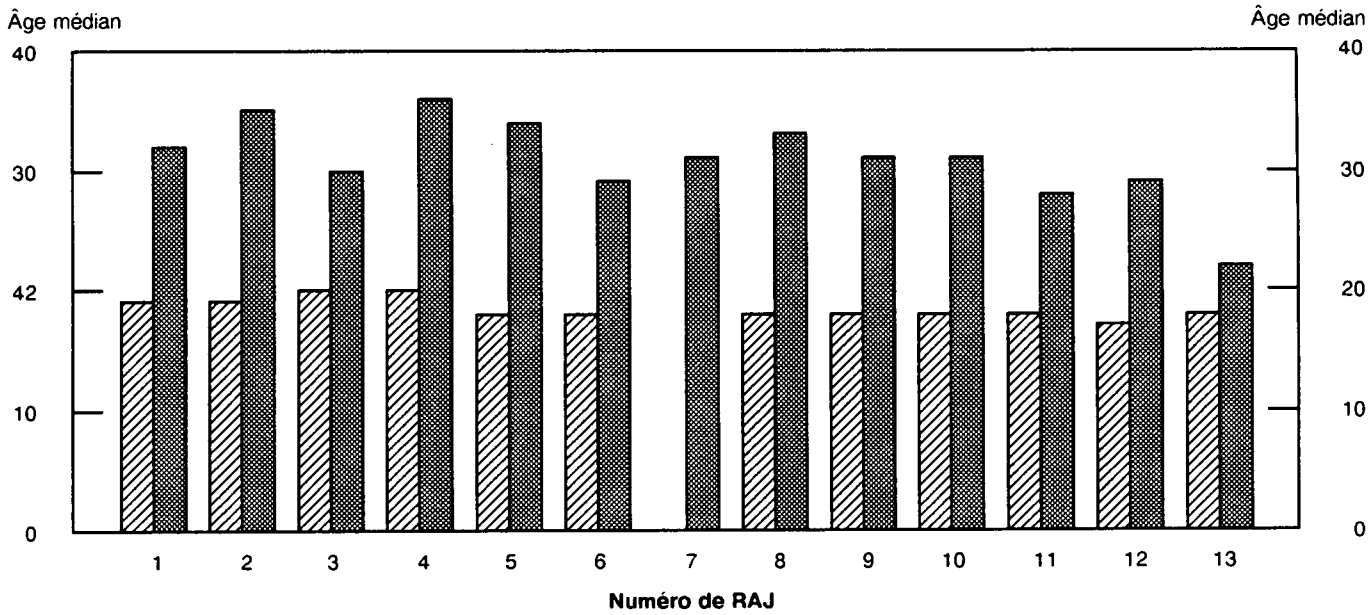

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 27)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

2.2 Statistiques sur la criminalité

En 1989, 6 907 infractions (y compris des infractions relatives à la circulation) ont été déclarées dans les réserves. Ce nombre se décompose comme suit : 6 032 infractions au Code criminel, 263 infractions à des lois fédérales et 612 infractions à des lois provinciales. Le nombre total d'infractions déclarées dans les réserves correspond à 4.2 % de toutes les infractions pour la Saskatchewan. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle de la proportion de la population de la Saskatchewan qui vit dans des réserves (2.7 %).

La nature des actes criminels commis dans des réserves diffère sensiblement de celle des crimes commis dans d'autres collectivités rurales et dans les régions urbaines. L'aspect le plus frappant est la proportion élevée des infractions avec violence déclarées dans les réserves. Comme le montre la Figure 6, les infractions avec violence représentent environ le quart de toutes les infractions au Code criminel perpétrées dans les réserves; dans les autres collectivités rurales et dans les régions urbaines, la proportion correspondante est inférieure à 10 %. Dans les réserves, les infractions contre les biens correspondent à une proportion plus faible de toutes les infractions au Code criminel que dans les autres collectivités rurales et dans les régions urbaines, tandis que la proportion des infractions relatives à la circulation y est inférieure à celle enregistrée dans les autres collectivités rurales mais légèrement plus élevée que celle notée pour les régions urbaines.

Figure 6

Principales catégories d'infractions, Code criminel, Saskatchewan, 1989

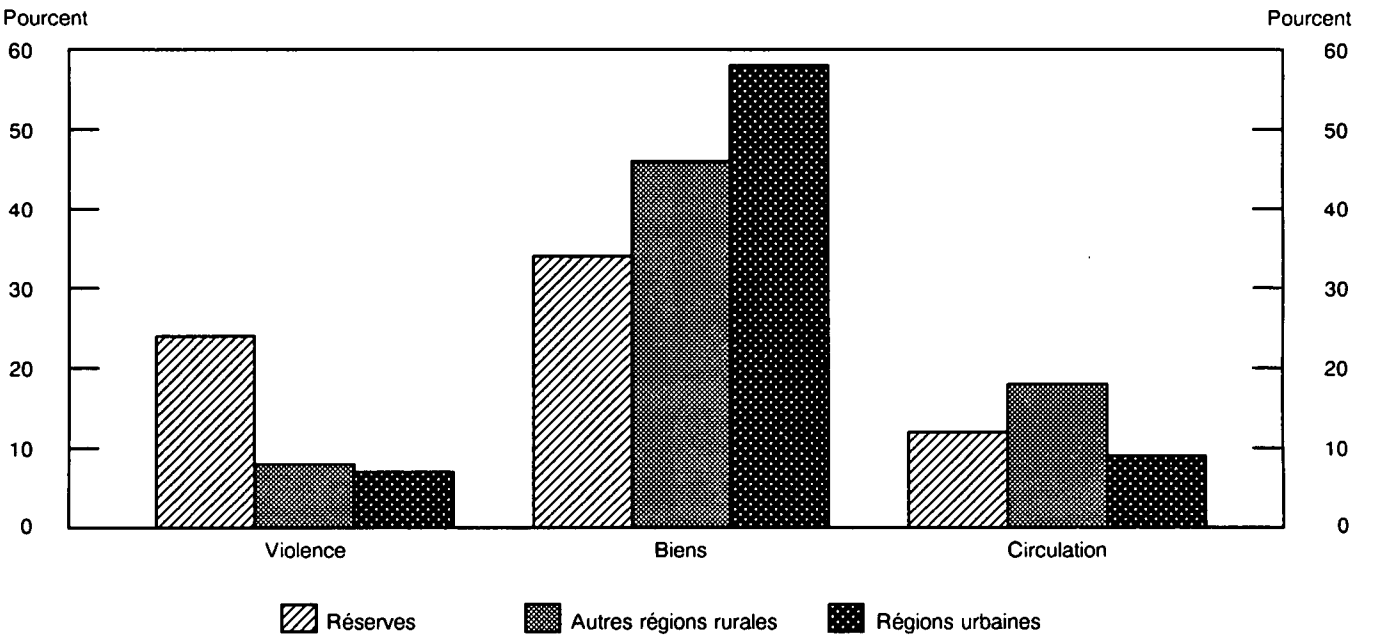

Tableau de référence 1

Les catégories détaillées d'infractions révèlent des différences intéressantes entre la population des réserves et celle qui vit hors des réserves. Par exemple, les taux d'infraction pour le vol de plus de 1 000 $, les infractions relatives aux drogues et la prostitution sont faibles pour la population des réserves par rapport aux taux provinciaux, tandis que pour les actes criminels avec arme offensive, les taux sont quelque peu élevés dans les réserves. Étant donné la fréquence très faible de certaines infractions, nous nous concentrons surtout, dans cette section, sur trois catégories d'infractions agrégées : les infractions avec violence, les infractions contre les biens et les infractions relatives à la circulation. On trouvera une définition des termes employés dans le glossaire (Annexe B).

2.2.1 Crimes de violence

Un pourcentage disproportionnellement élevé d'infractions avec violence est déclaré pour la population des réserves, compte tenu de la taille de celles-ci. La population des réserves correspond à 2.7 % de la population de la province, mais à environ 15 % de toutes les infractions avec violence.

Infractions réelles

En 1989, près de 10 000 (9 726) infractions avec violence ont été déclarées en Saskatchewan, ce qui correspond à 6 % de toutes les infractions déclarées par la police. Dans les réserves, 1 423 infractions avec violence ont été déclarées, correspondant à 21 % de toutes les infractions commises dans des réserves.

Presque toutes les infractions avec violence commises dans les réserves (97 %) et dans les autres régions rurales (96 %) consistent en des voies de fait. Bien qu'elle soit quand même élevée, la proportion des infractions violentes correspondant à des voies de fait est plus faible dans les régions urbaines (88 %).

Les taux d'infractions par 100 habitants sont considérablement plus élevés dans les réserves (5.1) que dans les autres régions rurales (0.6) et dans les régions urbaines (1.0). Comme le révèle la Figure 7, les taux enregistrés pour les réserves sont régulièrement plus élevés dans toutes les RAJ sauf La Ronge (RAJ 13), où le taux pour les régions rurales dépasse celui des réserves. Les taux enregistrés pour les réserves sont les plus élevés dans le Sud (RAJ 1) et à Melfort (RAJ 8).

Figure 7

Taux d'infractions de violence, Saskatchewan, 1989

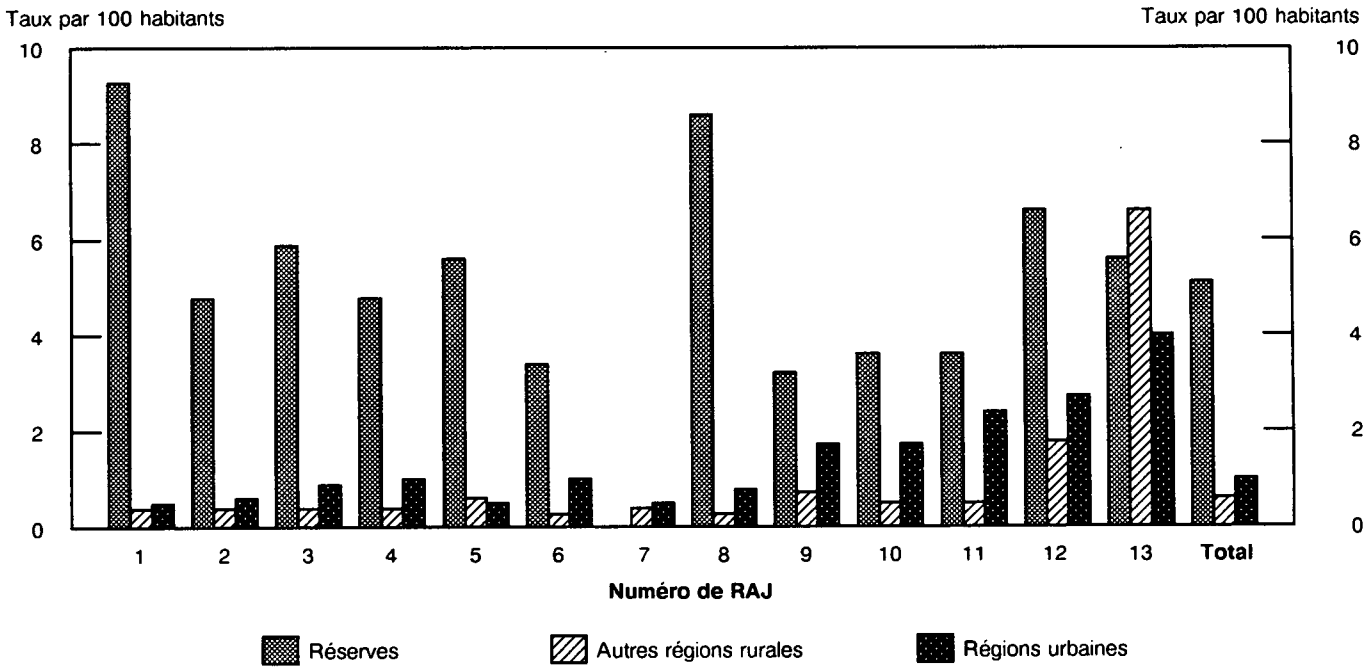

Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)
Tableau de référence 2

Taux de classement

La proportion des infractions classées par la police dans les réserves (84 %) et dans les autres régions rurales (87 %) est considérablement plus élevée que pour les régions urbaines (71 %); toutefois, le taux d'infractions classées par mise en accusation est à peu près le même pour toutes les régions géographiques (il va de 55 % à 60 %). Ceci signifie que la proportion des infractions qui sont «classées sans mise en accusation» est plus élevée dans les réserves et dans les autres régions rurales. Il se peut que ce fait soit dû en partie à des différences quant aux pratiques de déclaration entre la GRC et les forces policières municipales.

Figure 8

Taux de personnes inculpées, infractions de violence, Saskatchewan, 1989

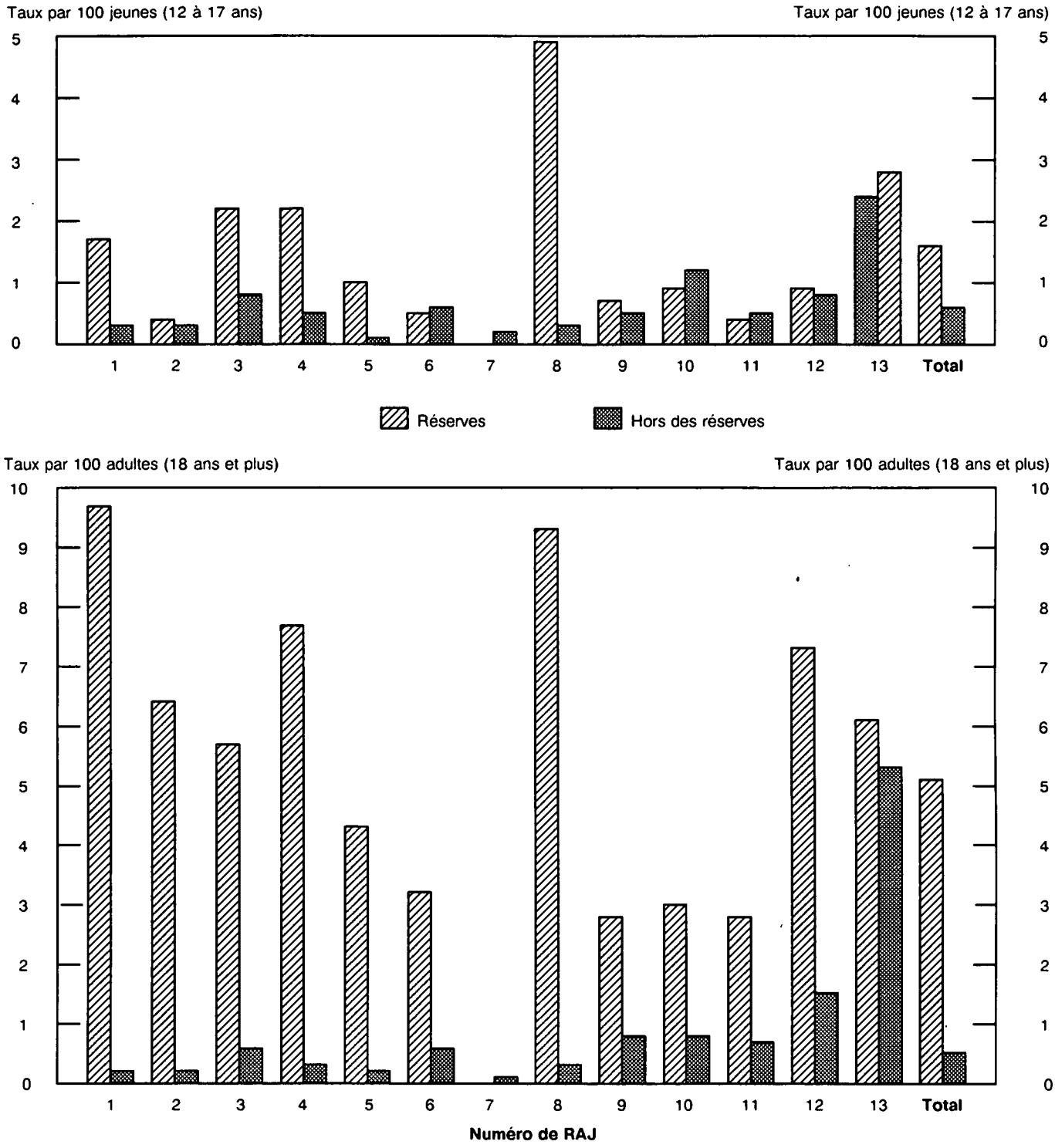

Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)
Tableaux de référence 6 et 7

Les taux de classement ne sont pas toujours plus faibles pour les régions urbaines que pour les réserves et les régions rurales au niveau des RAJ. Ainsi, les taux de classement pour les régions urbaines dépassent 80 % dans toutes les RAJ sauf quatre. On trouvera des détails supplémentaires à ce sujet aux Tableaux 4 et 5 de la partie 3.

Adultes et jeunes inculpés

La plupart des personnes accusées d'infractions avec violence sont âgées d'au moins 18 ans. En 1989, 90 % des 757 personnes accusées dans des réserves étaient des adultes. La proportion correspondante pour la population hors des réserves était de 88 %.

Bien que la répartition entre adultes et jeunes inculpés soit semblable pour les populations des réserves et celles hors des réserves, une comparaison des taux pour les adultes et les jeunes révèle des différences appréciables. Le taux d'adultes inculpés pour 100 adultes est environ 10 fois plus élevé dans les réserves qu'en dehors de celles-ci (5.1 contre 0.5). Le taux de jeunes accusés d'infractions avec violence est aussi plus élevé dans les réserves, bien que la différence soit moins marquée (1.6 contre 0.6).

Contrairement aux taux enregistrés pour les adultes, ceux observés pour les jeunes ne sont pas toujours plus élevés dans toutes les RAJ. Comme le montre la Figure 8, c'est à Melfort (RAJ 8) que la différence entre la population des réserves et la population hors des réserves quant au taux des jeunes accusés est la plus prononcée.

2.2.2 Crimes contre les biens

La proportion de la population de la Saskatchewan qui habite dans des réserves (2.7 %) est proche de celle des infractions contre les biens déclarées à la police dans les réserves (3.1 %).

Infractions réelles

En 1989, 65 468 infractions contre les biens ont été déclarées par la police en Saskatchewan, ce nombre représentant 40 % de toutes les infractions. Dans les réserves, 2 022 infractions contre les biens ont été déclarées, soit 29 % de toutes les infractions commises dans des réserves.

Les infractions d'introduction par effraction correspondent à près de la moitié de toutes les infractions contre les biens commises dans des réserves (47 %), soit une proportion beaucoup plus élevée que celle déclarée soit dans les autres régions rurales (34 %) soit dans les régions urbaines (21 %). Bien qu'une forte proportion de ces infractions visent des résidences particulières, la proportion enregistrée dans les réserves (61 %) est plus élevée que celle des autres régions rurales (44 %) et des régions urbaines (55 %).

Le vol vient en deuxième place parmi les infractions contre les biens commises dans les réserves, puisqu'il en représente 40%. Un peu plus de la moitié des infractions déclarées dans les régions rurales et les deux tiers des infractions déclarées dans les régions urbaines consistent en des vols. Dans les réserves, les deux tiers de tous les vols commis correspondent à des montants inférieurs à 1 000 $. Cette proportion est de 78 % dans les autres régions rurales et de 87 % dans les régions urbaines. La plupart des autres vols commis dans les réserves sont des vols de véhicules à moteur.

Les taux d'infractions contre les biens sont à peu près deux fois plus élevés dans les réserves (7.3) que dans les autres régions rurales (3.7); toutefois, ils atteignent le niveau le plus élevé dans les régions urbaines (8.3). Comme le montre la Figure 9, les taux enregistrés pour les réserves sont les plus élevés dans le sud (RAJ 1), comme pour les infractions avec violence. A Lloydminster (RAJ 11), les taux d'infractions contre les biens sont élevés dans les réserves et dans les centres urbains. A Meadow Lake (RAJ 12), les taux d'infractions contre les biens enregistrés dans les réserves et dans les centres urbains sont semblables.

Taux de classement

La police a classé une proportion plus élevée d'infractions contre les biens dans les réserves qu'ailleurs. En 1989, plus de la moitié (54 %) de toutes les infractions contre les biens ont été classées dans les réserves, contre 37 % dans les régions rurales et 26 % dans les centres urbains. La proportion d'infractions classées par mise en accusation dans les réserves (36 %) était aussi plus élevée que dans les régions rurales (26 %) et les régions urbaines (20 %). Ces courants sont à peu près les mêmes dans toutes les RAJ (see les Tableaux 13 et 14).

Adultes et jeunes inculpés

Dans les réserves, la moitié des personnes accusées d'infractions contre des biens sont des adultes et la moitié, des jeunes. Toutefois, en dehors des réserves, les deux tiers des personnes accusées sont des adultes.

Figure 9

Taux d'infractions contre les biens, Saskatchewan, 1989

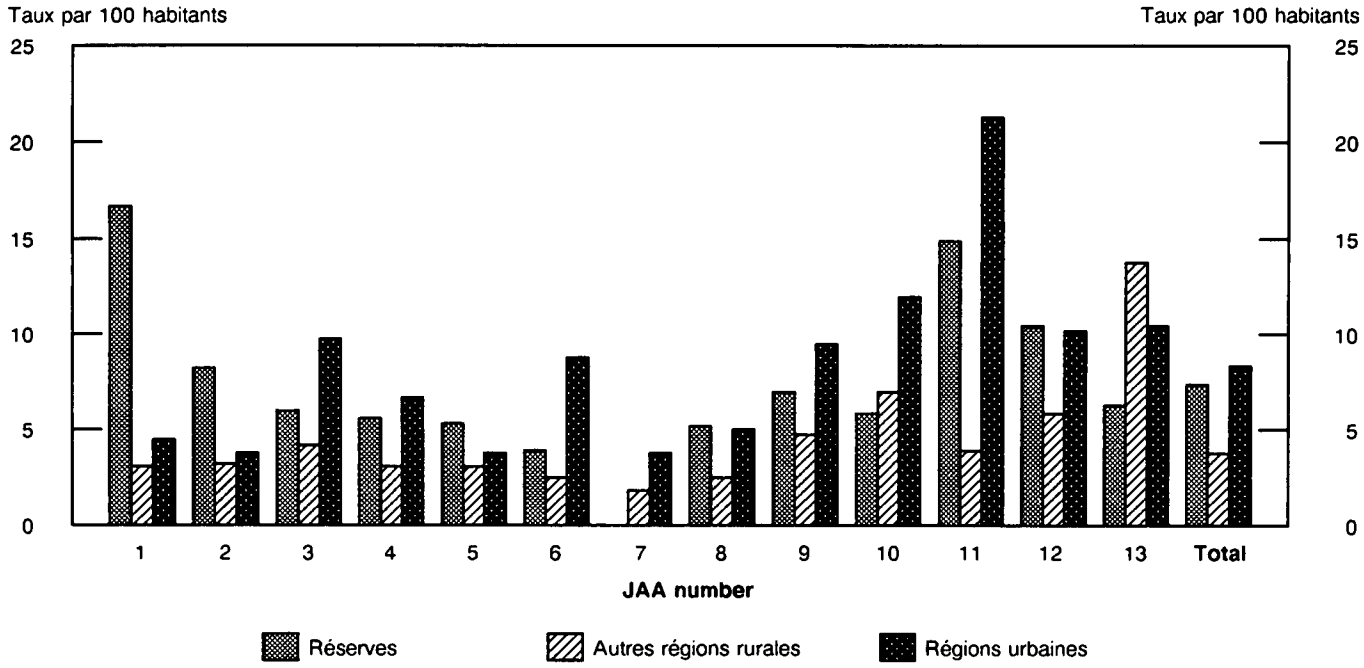

Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)
Tableau de référence 9

Comme le révèle la Figure 10, les taux d'adultes et de jeunes accusés d'infractions contre les biens sont généralement plus élevés dans les réserves. En effet, le taux de jeunes inculpés (8.8 pour 100 jeunes) est presque trois fois plus élevé que le taux d'adultes inculpés (2.9 pour 100 adultes). Cette différence est attribuable en grande partie au taux plus élevé d'introductions par effraction enregistré pour les jeunes dans les réserves (6.6 contre 1.7).

2.2.3 Infractions relatives à la circulation

Les réserves sont légèrement surreprésentées en ce qui concerne les infractions relatives à la circulation: 5 % de toutes les infractions et 6 % de toutes les infractions liées à la conduite en état d'ébriété sont déclarées dans les réserves.

Infractions réelles

En Saskatchewan, la police a déclaré environ 20 000 (20 175) infractions relatives à la circulation en 1989: parmi les 13 879 (69 %) infractions au Code criminel, 9 472 (68 %) étaient des infractions de conduite en état d'ébriété. Les 6 296 autres infractions visaient certaines lois provinciales. Par contre, 86 % (753) des 872 infractions relatives à la circulation déclarées dans les réserves consistaient en des infractions au Code criminel et 72 % (545) de ces infractions portaient sur la conduite en état d'ébriété.

Comme le montre la Figure 11, les taux d'infractions relatives à la circulation sont plus élevés dans les réserves que dans les autres régions rurales ou les régions urbaines. Comme pour ces autres régions, la plupart des infractions au Code criminel appartenant à cette catégorie sont de conduite en état d'ébriété. En ce qui concerne les RAJ, les taux de conduite en état d'ébriété sont les plus élevés dans le Sud (RAJ 1), à Melville (RAJ 2) et à Lloydminster (RAJ 11). Les taux les plus faibles ont été enregistrés à Prince Albert (RAJ 9) et à North Battleford (RAJ 10).

2.3 Conditions sociales et économiques

On peut examiner la criminalité dans les réserves indiennes dans le contexte des conditions sociales et économiques. Dans cette section, nous présentons un aperçu général des grandes disparités qui existaient entre les personnes vivant dans des réserves et celles qui vivaient hors des réserves en Saskatchewan, au moment où a été réalisé le recensement de 1986. Le glossaire (Annexe B) renferme la définition des termes de recensement.

Figure 10

Taux de personnes inculpées, infractions contre les biens, Saskatchewan, 1989

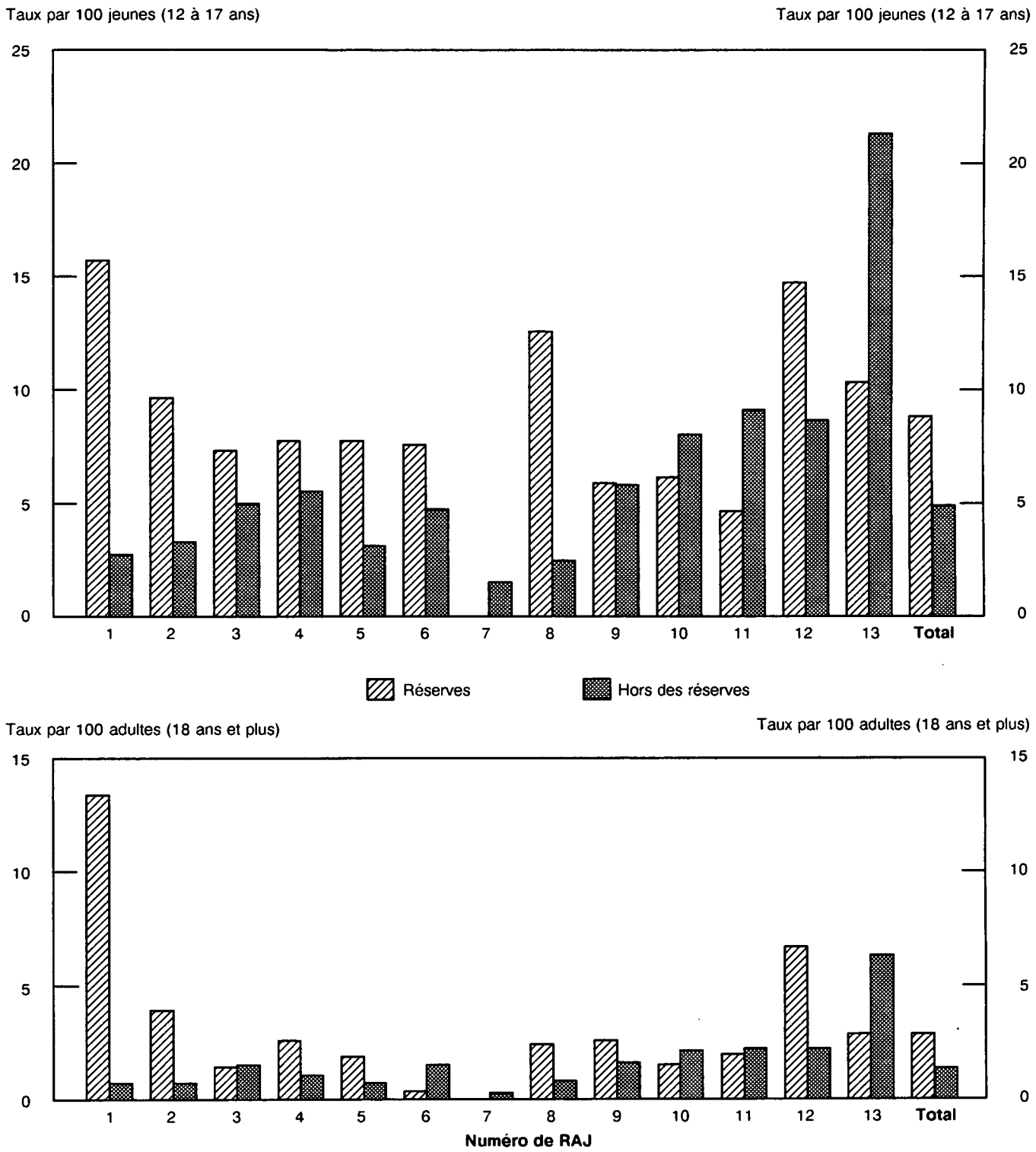

Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)
Tableaux de référence 13 et 14

Figure 11

Taux d'infractions relatives à la circulation, Saskatchewan, 1989

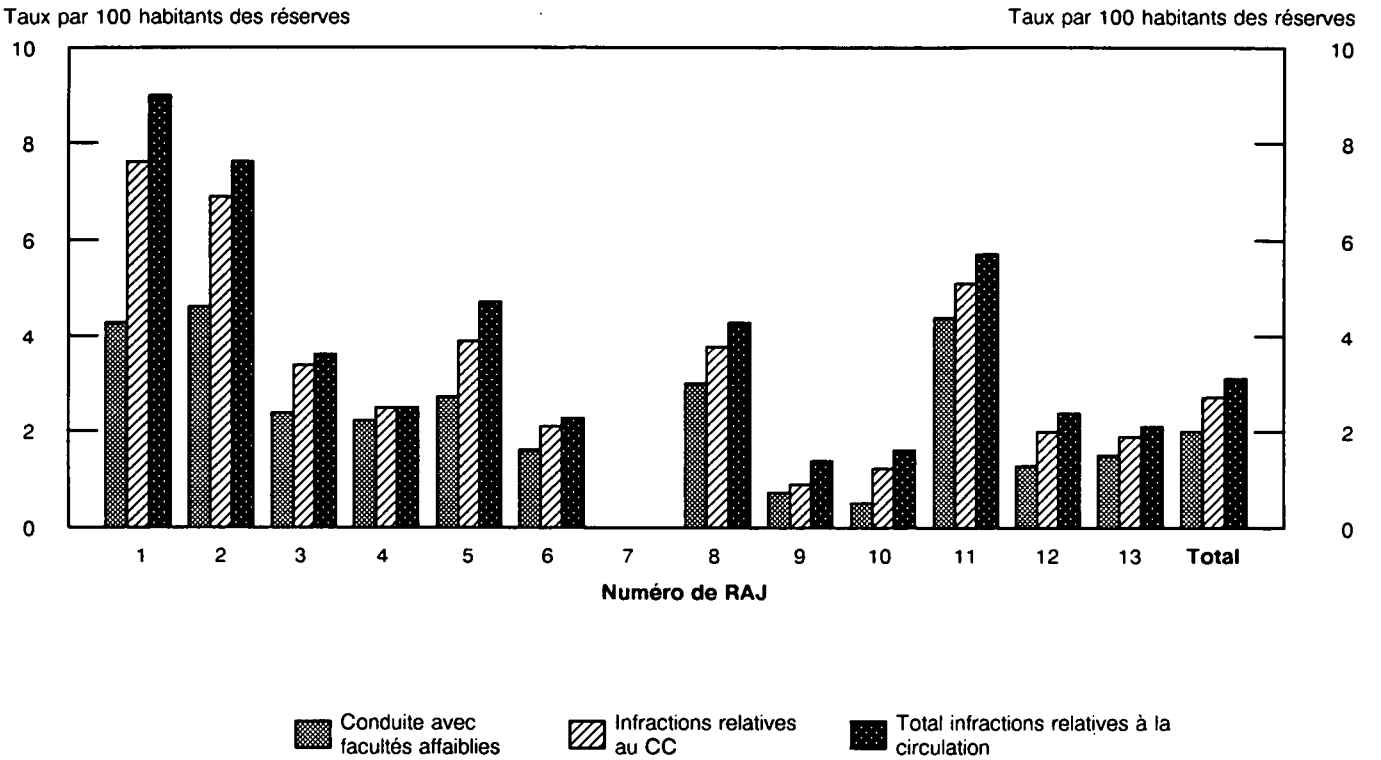

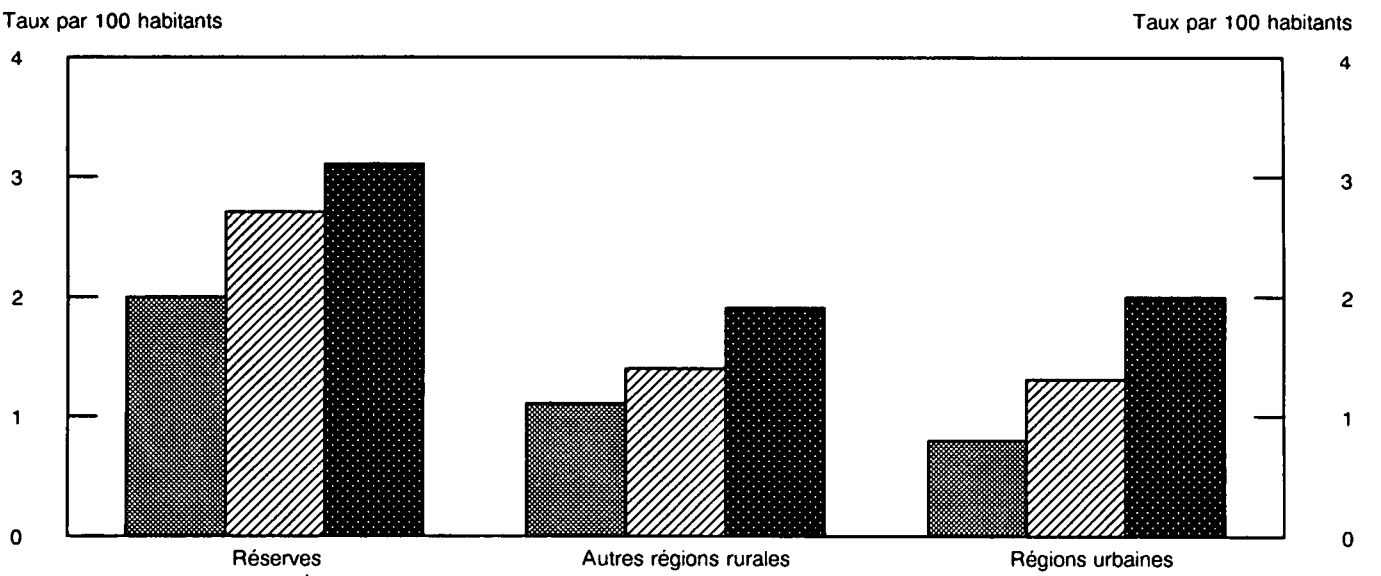

Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)
Tableaux de référence 19, 21 et 22

2.3.1 Scolarité

La moitié des habitants des réserves âgés de 15 ans et plus n'avaient jamais fréquenté l'école secondaire et 14 % avaient moins de cinq années de scolarité. Bien que près du tiers aient fait certaines études secondaires, un très petit nombre des habitants des réserves avaient achevé leurs études secondaires.

Les disparités entre les populations des réserves et celles hors des réserves étaient moins évidentes à Melville (RAJ 2), où les deux groupes avaient atteint des niveaux de scolarité semblables. Ce fait s'explique peut-être en partie par la proximité des établissements d'enseignement pour les habitants des réserves. Les habitants de La Ronge (RAJ 13) enregistraient les niveaux les plus faibles de scolarité, tant pour les populations des réserves que pour les populations hors des réserves. Le Tableau 28 de la partie 3 renferme des renseignements supplémentaires en ce qui concerne les RAJ.

Figure 12

Niveau le plus élevé de scolarité, Saskatchewan, 1986

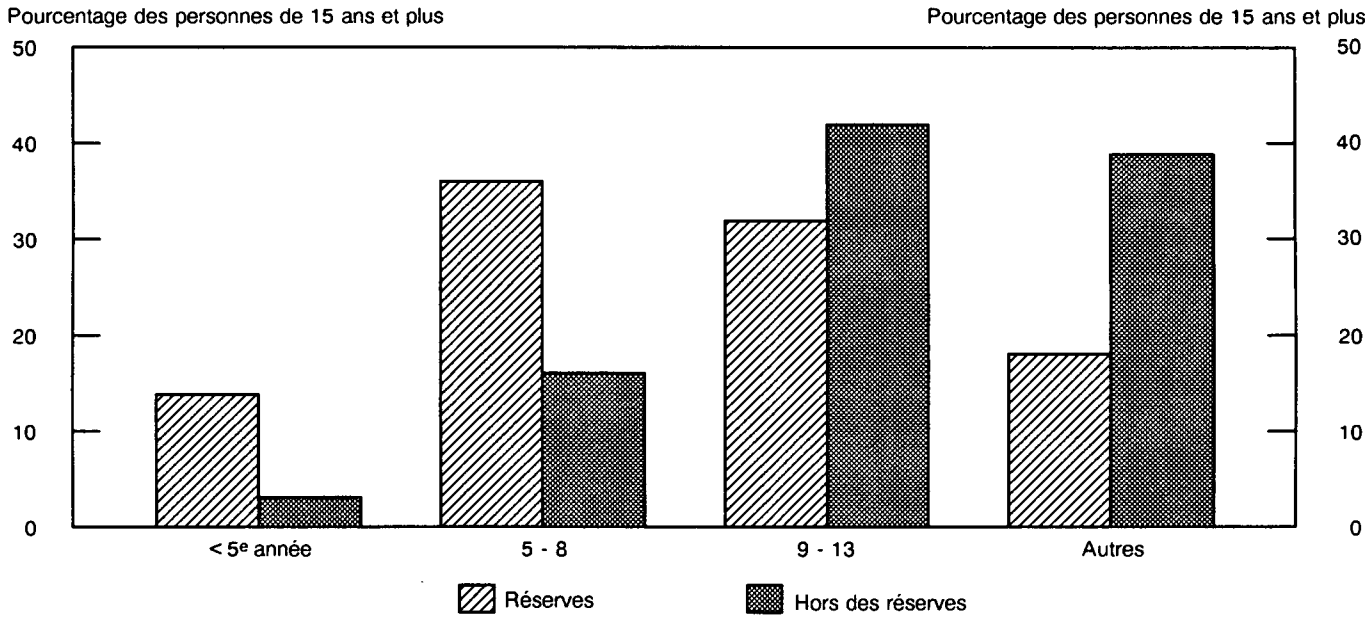

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 28)

2.3.2 Emploi

Environ 38 % des habitants des réserves âgés de 15 ans et plus étaient actifs, contre 68 % de la population hors des réserves. Parmi les actifs, 33 % étaient en chômage dans les réserves, contre 8 % de la population hors des réserves.

Comme le révèle la Figure 13, les taux de chômage dans les collectivités des réserves étaient les plus élevés à North Battleford (RAJ 10), Meadow Lake (RAJ 12) et Yorkton (RAJ 4). A La Ronge (RAJ 13), les taux de chômage étaient élevés tant dans les réserves que dans les régions hors des réserves.

2.3.3 Revenu

Le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans et plus vivant hors des réserves était à peu près le double de celui des habitants des réserves. Cette situation est attribuable en partie au fait qu'une proportion beaucoup plus élevée des habitants des réserves étaient en chômage. Les Figures 14 et 15 montrent que les niveaux de revenu moyen étaient considérablement plus faibles dans les réserves, dans toutes les RAJ, et que le revenu de 30 % à 50 % des habitants des réserves consistait en des paiements de transfert de l'État.

Figure 13

Indicateurs de l'emploi, Saskatchewan, 1986

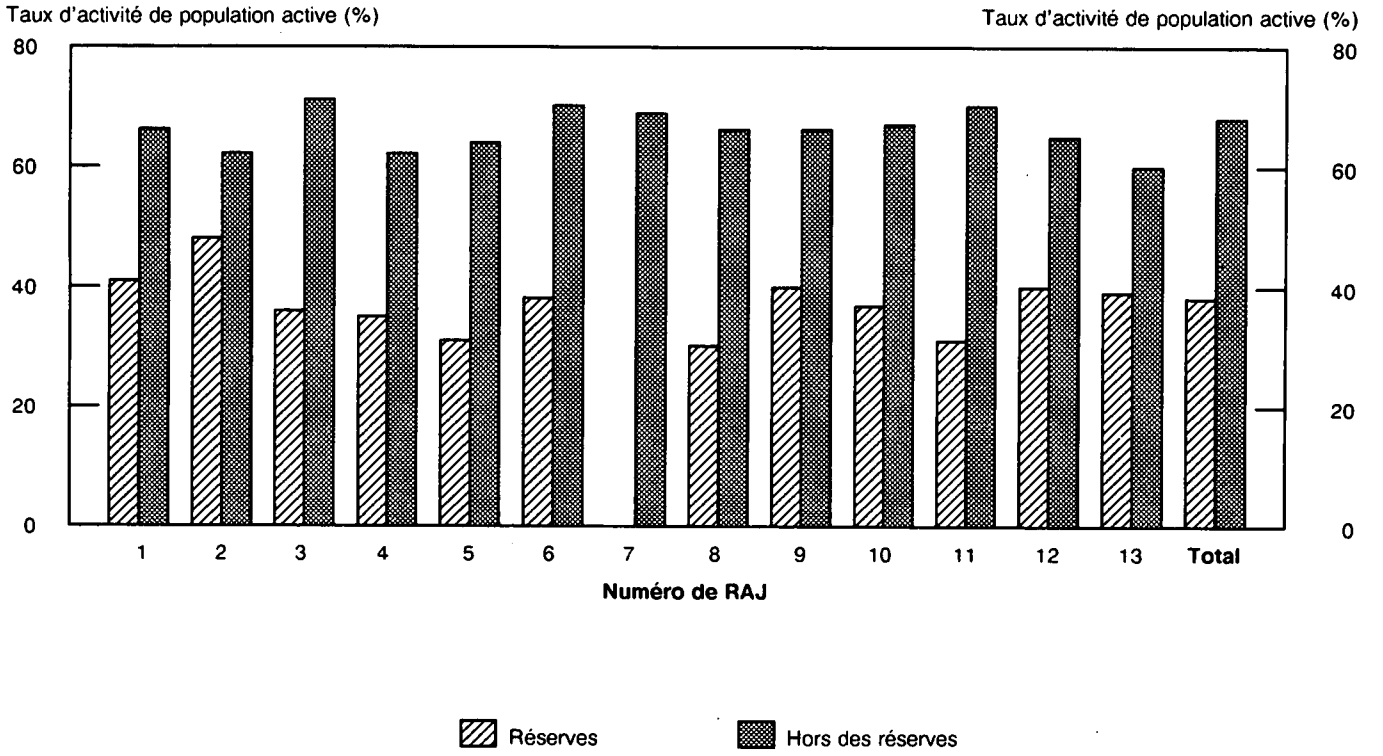

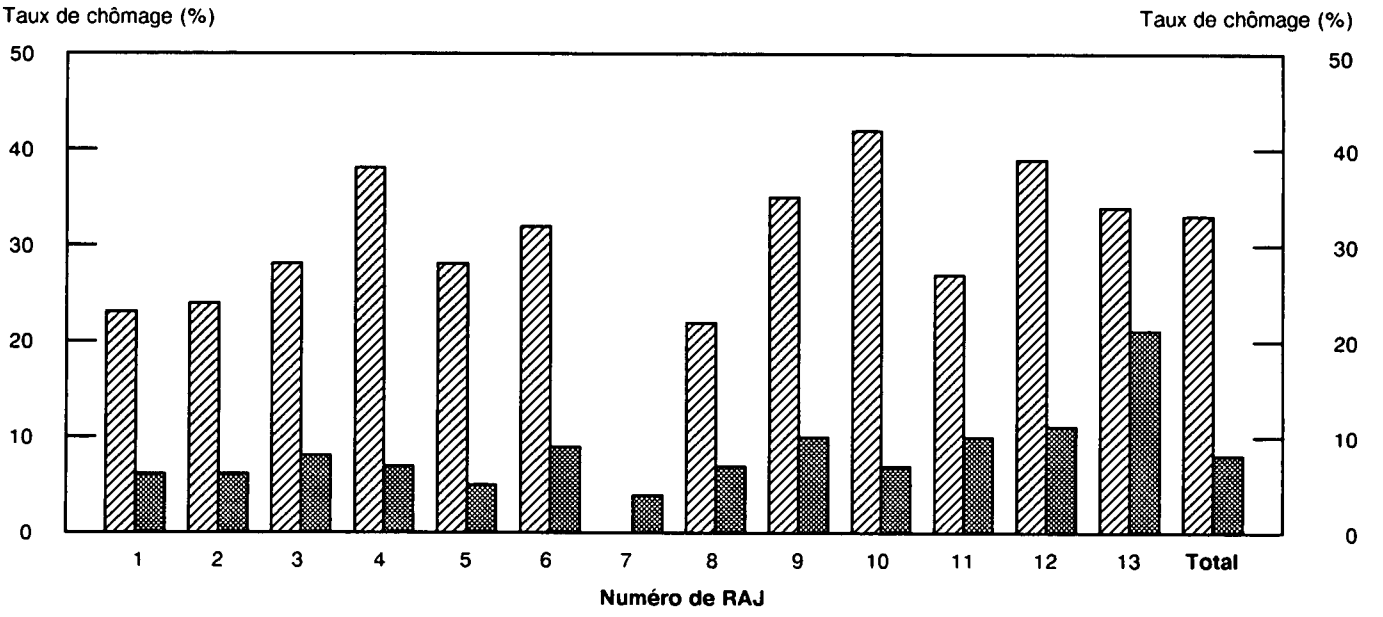

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 29)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

Figure 14

Revenu moyen, Saskatchewan, 1986

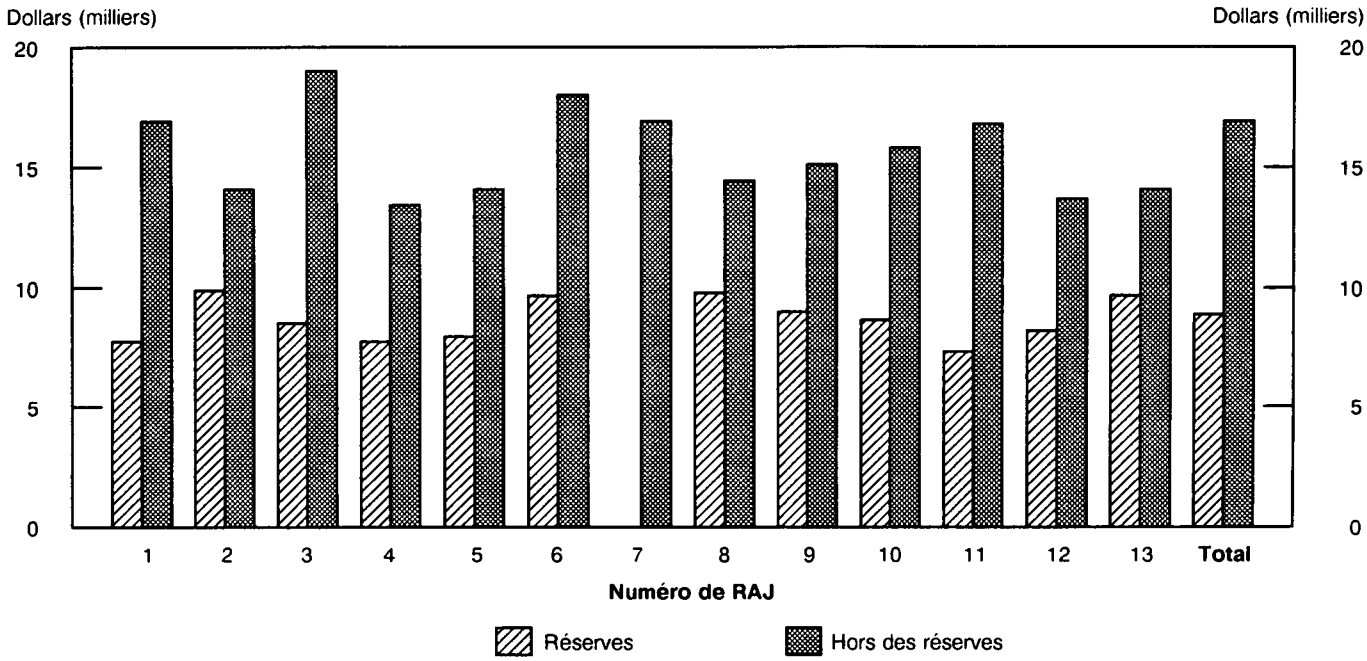

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 30)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

Figure 15

Source de revenu, Saskatchewan, 1986

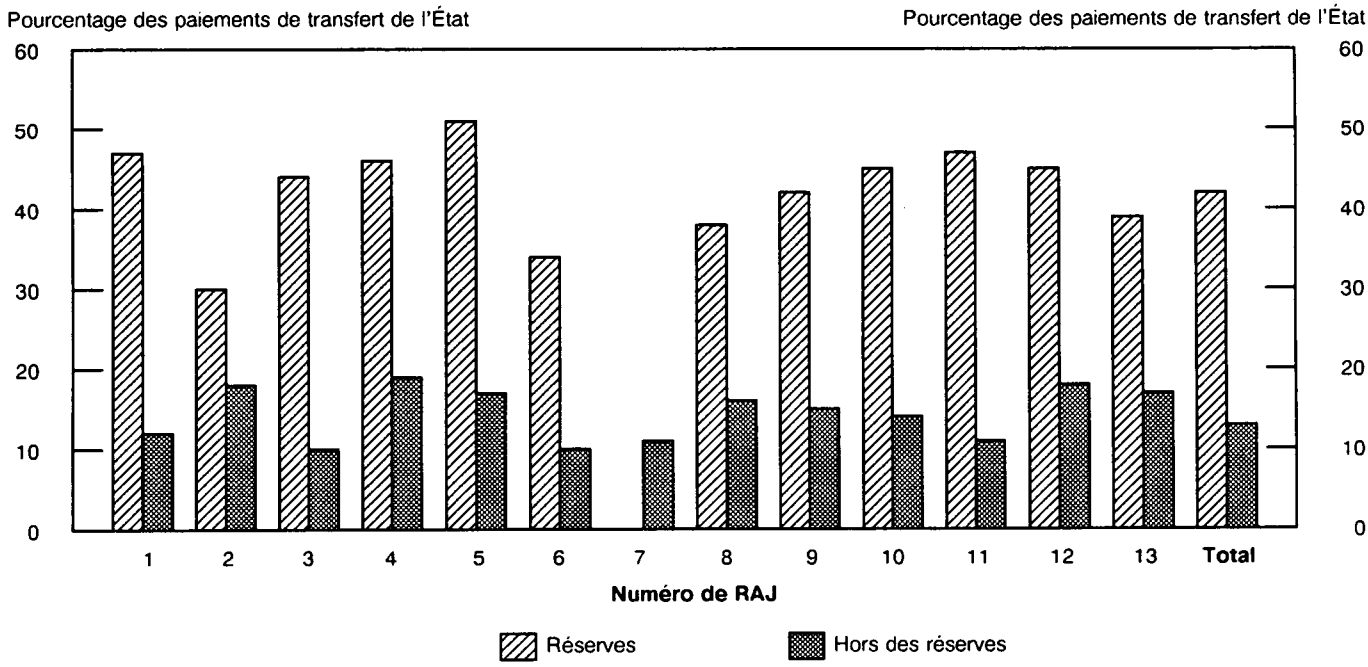

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 31)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

2.3.4 Nombre de personnes par logement

Dans toutes les RAJ, on a dénombré un nombre plus élevé de personnes par logement dans les réserves que dans les régions hors des réserves. Comme le montre la Figure 16, c'est dans les logements des réserves de Melfort (RAJ 8) qu'on a enregistré le nombre moyen de personnes par logement le plus élevé. A La Ronge (RAJ 13), la différence quant aux logements entre les réserves et les régions hors des réserves était moins prononcée.

Figure 16

Nombre de personnes par logement, Saskatchewan, 1986

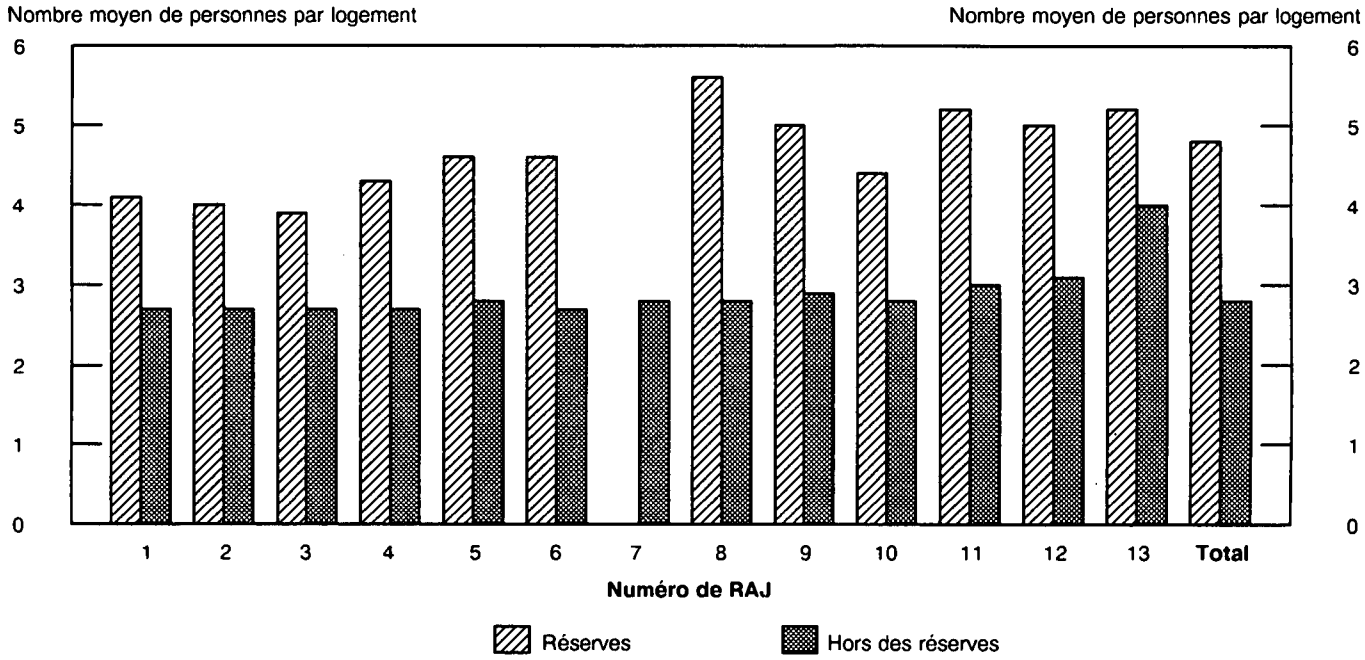

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 32)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

2.3.5 Familles monoparentales

Un peu plus du quart de toutes les familles des réserves étaient monoparentales, contre 11 % pour les régions hors des réserves. La Figure 17 montre que cette constatation s'appliquait à toutes les RAJ sauf La Ronge (RAJ 13), où la proportion de familles monoparentales était à peu près la même dans les réserves et dans les régions hors des réserves.

Figure 17

Familles monoparentales, Saskatchewan, 1986

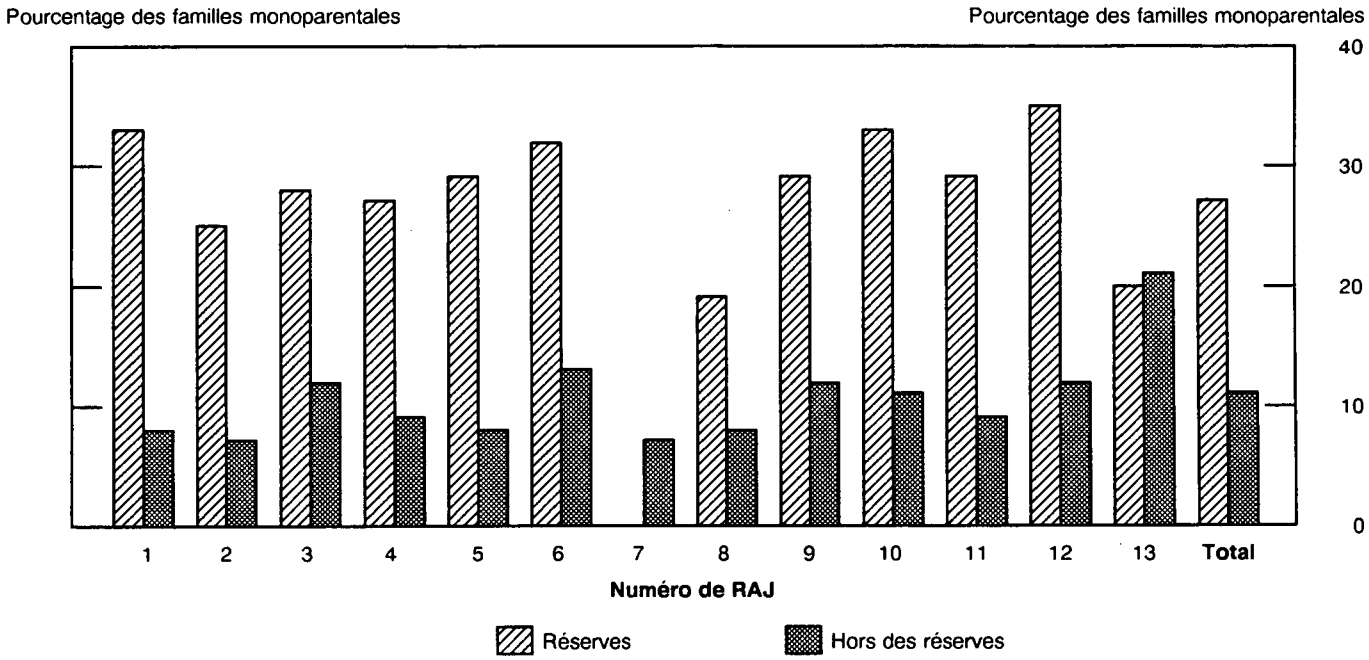

Source: Recensement de 1986 (Tableau de référence 33)
Nota: Il n'y a pas de réserve située en Kerrobert (RAJ7)

2.4 Discussion

Les différences quant à la nature et l'importance de la criminalité entre les réserves et les régions hors des réserves sont attribuables en partie à des caractéristiques démographiques et notamment aux écarts quant aux répartitions selon l'âge. Il semble en outre exister un lien solide entre les taux de personnes accusées d'infractions avec violence et d'infractions contre les biens au niveau de la collectivité.

Répartition selon l'âge

L'étude montre clairement que les différences quant aux répartitions selon l'âge expliquent en partie la variation dans les taux de personnes accusées d'infractions contre les biens et d'infractions avec violence entre les réserves et les régions hors des réserves.

La Figure 18 montre que, lorsqu'on neutralise la répartition entre adultes et jeunes, la différence quant aux taux de personnes accusées d'infractions contre les biens entre les réserves et les régions hors des réserves se trouve réduite. Étant donné que les taux enregistrés pour les jeunes sont plus élevés que ceux des adultes et que les jeunes représentent une proportion plus élevée de la population des réserves que de la population des régions hors des réserves, le taux corrigé de l'effet de l'âge pour les réserves est plus faible que le taux réel. Inversement, parce que les taux enregistrés pour les adultes dépassent ceux des jeunes pour les infractions avec violence et que les adultes représentent une proportion plus faible de la population des réserves que de la population des régions hors des réserves, le taux corrigé de l'effet de l'âge des personnes accusées d'infractions avec violence pour les réserves est plus élevé que le taux réel.

Figure 18

Taux corrigés de l'effet de l'âge des personnes inculpées, Saskatchewan, 1989

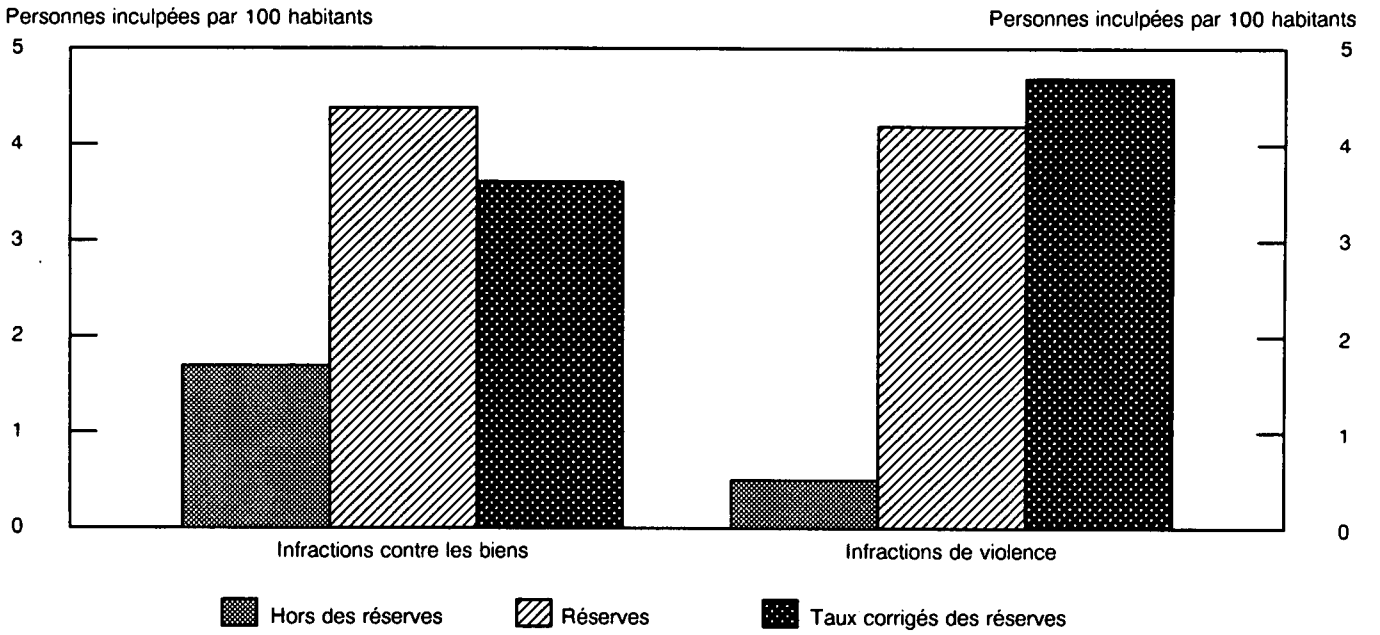

Tableau de référence 23

Dans cette étude, les taux corrigés de l'effet de l'âge sont limités aux catégories adultes (personnes âgées de plus de 18 ans) et jeunes (personnes âgées de 12 à 17 ans). Pour mieux expliquer l'incidence de l'âge, il faut disposer de données propres aux différents groupes d'âge sur la criminalité et la population pour le groupe qu'on sait être à risque élevé (c.-à-d., les personnes âgées de 18 à 24 ans).

Relations au niveau de la collectivité

Il existe un grand écart entre les RAJ quant aux taux d'infractions contre les biens et d'infractions avec violence commises dans les réserves. Un examen des facteurs déterminants éventuels (c.-à-d., les personnes accusées d'infractions contre les biens, les personnes accusées de crimes de violence, le chômage, l'activité, la scolarité, le revenu moyen et le revenu provenant de paiements de transfert de l'État) a été entrepris au moyen des techniques de régression. Les résultats de cette analyse semblent indiquer que celles-ci ne conviennent pas dans ce cas étant donné le petit nombre d'observations (c.-à-d., les 12 RAJ comptant des réserves peuplées).

Une autre façon d'analyser la criminalité dans le contexte des conditions sociales et économiques consiste à classer les observations d'intérêt pour chaque RAJ et à comparer les statistiques sur l'ordre de classement entre les diverses RAJ. Cette analyse semble révéler l'existence d'un lien solide entre le taux de personnes accusées d'infractions contre les biens et celui des personnes accusées d'infractions avec violence. Autrement dit, le taux de personnes accusées d'infractions contre les biens tend à être élevé lorsque le taux correspondant d'infractions avec violence est aussi élevé. Ce rapport a également été jugé important sur le plan statistique (coefficient de corrélation de 0.656). Aucune autre relation quant à l'ordre de classement n'était discernable.

Part 3. Tableaux

Tableau 1

Principales catégories d'infractions, infractions réelles, réserves, autres régions rurales, régions urbaines et Saskatchewan, 1989[1]

Catégorie d'infraction	Région Province		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Infraction avec violence	9,726	6	1,423	21	2,393	5	5,910	6
Voies de fait	8,875	91	1,376	97	2,301	96	5,198	88
Infraction contre les biens	65,468	40	2,022	29	14,025	28	49,421	46
Introduction par effraction	15,909	24	942	47	4,712	34	10,255	21
Vol	41,485	63	800	40	7,469	53	33,216	67
Infraction au Code criminel –	13,879	8	753	11	5,437	11	7,689	7
conduite avec facultés affaiblies	9,472	68	545	72	4,219	78	4,708	61
Autre infraction au Code criminel	32,929	20	1,834	25	8,770	17	22,325	21
Méfait	13,368	41	557	30	3,718	42	9,093	41
Trouber la paix	3,703	11	200	11	738	8	2,765	12
Autres crimes touchant l'administration de la justice[2]	4,469	14	256	14	1,073	12	3,140	14
Lois fédérales	5,236	3	263	4	1,386	3	3,587	3
Drogues	1,949	37	33	13	650	47	1,266	35
Autre que drogues	3,287	63	230	87	736	53	2,321	65
Lois provinciales	37,141	23	612	9	18,785	37	17,744	17
Alcool	19,889	54	320	52	9,426	50	10,143	57
Circulation	6,296	17	119	19	1,909	10	4,268	24
Total infractions[3]	**164,379**	**100**	**6,907**	**100**	**50,796**	**100**	**106,676**	**100**

[1] *Les répartitions en pourcentage sont basées sur les principales catégories d'infractions. Sont également indiquées les répartitions en pourcentage d'infractions particulières incluses dans chaque catégorie principale d'infraction.*
[2] *Y compris les violations au cautionnement et l'obstruction des agents de police.*
[3] *Non compris les infractions aux règlements municipaux.*
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 2

Infractions avec violence, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	848	0.5	59	9.3	343	0.4	446	0.5
2	Melville	238	0.7	82	4.8	90	0.4	66	0.6
3	Regina	1,971	0.9	102	5.9	234	0.6	1,635	0.9
4	Yorkton	331	0.7	41	4.8	79	0.3	211	1.0
5	Wynyard	291	0.7	127	5.6	111	0.4	53	0.5
6	Saskatoon	2,077	0.9	36	3.4	136	0.3	1,905	1.0
7	Kerrobert[3]	129	0.3	–	–	46	0.2	83	0.5
8	Melfort	358	0.8	138	8.6	89	0.3	131	0.8
9	Prince Albert	973	1.3	133	3.2	254	0.7	586	1.7
10	North Battleford	485	1.4	100	3.6	76	0.5	309	1.7
11	Lloydminster	290	1.3	58	3.6	62	0.5	170	2.4
12	Meadow Lake	370	2.9	143	6.6	120	1.8	107	2.7
13	La Ronge	1,365	5.7	404	5.6	753	6.6	208	4.0
	Province	**9,726**	**1.0**	**1,423**	**5.1**	**2,393**	**0.6**	**5,910**	**1.0**

[1] *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
[2] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[3] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 3

Infractions avec violence, répartition géographique, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Population	Nbre	% Population	% Infractions	% Population	% Infractions	% Population	% Infractions
1	Sud[1]	178,851	848	–	7	53	40	46	53
2	Melville	36,579	238	5	34	66	38	29	28
3	Regina	217,010	1,971	1	5	17	12	82	83
4	Yorkton	49,457	331	2	12	54	24	44	64
5	Wynyard	42,929	291	5	44	68	38	27	18
6	Saskatoon	230,812	2,077	–	2	17	7	82	92
7	Kerrobert[2]	42,044	129	–	–	59	36	41	64
8	Melfort	44,030	358	4	39	60	25	36	37
9	Prince Albert	73,670	973	6	14	47	26	47	60
10	North Battleford	35,668	485	8	21	40	16	52	64
11	Lloydminster	22,365	290	7	20	61	21	32	59
12	Meadow Lake	12,708	370	17	39	52	32	31	29
13	La Ronge	23,857	1,365	30	30	48	55	22	15
	Total	**1,009,980**	**9,726**	**3**	**15**	**38**	**25**	**59**	**61**

[1] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 4

Infractions avec violence, pourcentage des infractions classées, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1	Sud[1]	629	74	53	90	291	85	285	64
2	Melville	207	87	70	85	80	89	57	86
3	Regina	1,600	81	78	76	214	91	1,308	80
4	Yorkton	278	84	39	95	63	80	176	83
5	Wynyard	239	82	95	75	101	91	43	81
6	Saskatoon	1,179	57	35	97	120	88	1,024	54
7	Kerrobert[2]	122	95	–	–	45	98	77	93
8	Melfort	291	81	108	78	70	79	113	86
9	Prince Albert	732	75	117	88	192	76	423	72
10	North Battleford	400	82	77	77	69	91	254	82
11	Lloydminster	234	81	48	83	51	82	135	79
12	Meadow Lake	331	89	120	84	114	95	97	91
13	La Ronge	1,219	89	359	89	666	88	194	93
	Province	**7,461**	**77**	**1,199**	**84**	**2,076**	**87**	**4,186**	**71**

[1] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 5

Infractions avec violence, pourcentage des infractions classées par mise en accusation, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1	Sud[1]	429	51	36	61	180	52	213	48
2	Melville	118	50	51	62	42	47	25	38
3	Regina	1,237	63	64	63	140	60	1,033	63
4	Yorkton	181	55	26	63	41	52	114	54
5	Wynyard	142	49	64	50	52	47	26	49
6	Saskatoon	1,092	53	25	69	78	57	989	52
7	Kerrobert[2]	56	43	-	-	29	63	27	33
8	Melfort	188	53	90	65	35	39	63	48
9	Prince Albert	571	59	72	54	126	50	373	64
10	North Battleford	287	59	48	48	48	63	191	62
11	Lloydminster	130	45	27	47	21	34	82	48
12	Meadow Lake	238	64	91	64	73	61	74	69
13	La Ronge	856	63	248	61	475	63	133	64
	Province	**5,525**	**57**	**842**	**59**	**1,340**	**56**	**3,343**	**57**

1 La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.
2 Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).
- Néant ou zéro.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 6

Infractions avec violence, nombre et taux de jeunes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Hors des réserves	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	47	0.3	2	1.7	45	0.3
2	Melville	14	0.4	1	0.4	13	0.3
3	Regina	165	0.9	6	2.2	159	0.8
4	Yorkton	27	0.5	2	2.2	25	0.5
5	Wynyard	7	0.1	4	1.0	3	0.1
6	Saskatoon	123	0.6	1	0.5	122	0.6
7	Kerrobert[3]	9	0.2	-	-	9	0.2
8	Melfort	26	0.5	14	4.9	12	0.3
9	Prince Albert	43	0.5	6	0.7	37	0.5
10	North Battleford	44	1.2	4	0.9	40	1.2
11	Lloydminster	11	0.5	1	0.4	10	0.5
12	Meadow Lake	14	0.8	3	0.9	11	0.8
13	La Ronge	92	2.6	29	2.4	63	2.8
	Province	**622**	**0.6**	**73**	**1.6**	**549**	**0.6**

1 Les taux sont exprimés pour 100 habitants âgés de 12 à 17 ans.
2 La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.
3 Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).
- Néant ou zéro.

Tableau 7

Infractions avec violence, nombre et taux d'adultes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Hors des réserves	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	339	0.3	31	9.7	308	0.2
2	Melville	97	0.4	47	6.4	50	0.2
3	Regina	966	0.6	52	5.7	914	0.6
4	Yorkton	132	0.4	24	7.7	108	0.3
5	Wynyard	121	0.4	47	4.3	74	0.2
6	Saskatoon	978	0.6	17	3.2	961	0.6
7	Kerrobert[3]	37	0.1	-	-	37	0.1
8	Melfort	154	0.5	70	9.3	84	0.3
9	Prince Albert	488	0.9	63	2.8	425	0.8
10	North Battleford	228	0.9	41	3.0	187	0.8
11	Lloydminster	123	0.8	21	2.8	102	0.7
12	Meadow Lake	194	2.1	73	7.3	121	1.5
13	La Ronge	701	5.5	198	6.1	503	5.3
	Province	**4,558**	**0.6**	**684**	**5.1**	**3,874**	**0.5**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants âgés de 18 ans et plus.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
\- *Néant ou zéro.*

Tableau 8

Voies de fait, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	797	0.4	51	8.0	319	0.3	427	0.5
2	Melville	228	0.6	76	4.5	88	0.4	64	0.6
3	Regina	1,684	0.8	99	5.7	218	0.6	1,367	0.8
4	Yorkton	320	0.6	40	4.7	78	0.3	202	0.9
5	Wynyard	282	0.7	124	5.4	107	0.4	51	0.4
6	Saskatoon	1,738	0.8	32	3.0	130	0.3	1,576	0.8
7	Kerrobert[3]	122	0.3	-	-	43	0.2	79	0.5
8	Melfort	336	0.8	137	8.5	83	0.3	116	0.7
9	Prince Albert	926	1.3	125	3.0	248	0.7	553	1.6
10	North Battleford	473	1.3	100	3.6	72	0.5	301	1.6
11	Lloydminster	270	1.2	57	3.5	60	0.4	153	2.1
12	Meadow Lake	361	2.8	138	6.4	117	1.8	106	2.7
13	La Ronge	1,338	5.6	397	5.5	738	6.4	203	3.9
	Total	**8,875**	**0.9**	**1,376**	**4.9**	**2,301**	**0.6**	**5,198**	**0.9**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
\- *Néant ou zéro.*

Tableau 13

Infractions contre les biens, nombre et taux de jeunes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Hors des réserves	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	473	2.9	18	15.7	455	2.8
2	Melville	146	3.7	23	9.6	123	3.3
3	Regina	965	5.0	20	7.3	945	5.0
4	Yorkton	272	5.5	7	7.8	265	5.5
5	Wynyard	173	3.5	30	7.8	143	3.1
6	Saskatoon	986	4.8	14	7.6	972	4.7
7	Kerrobert[3]	60	1.5	–	–	60	1.5
8	Melfort	153	3.1	36	12.6	117	2.5
9	Prince Albert	493	5.8	48	5.9	445	5.8
10	North Battleford	291	7.8	29	6.2	262	8.0
11	Lloydminster	186	8.5	12	4.6	174	9.1
12	Meadow Lake	171	9.8	47	14.7	124	8.7
13	La Ronge	610	17.6	124	10.4	486	21.3
	Total	**4,979**	**5.1**	**408**	**8.8**	**4,571**	**4.9**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants âgés de 12 à 17 ans.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 14

Infractions contre les biens, nombre et taux d'adultes inculpés, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Hors des réserves	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	904	0.7	43	13.4	861	0.7
2	Melville	204	0.8	29	3.9	175	0.7
3	Regina	2,415	1.5	13	1.4	2,402	1.5
4	Yorkton	404	1.1	8	2.6	396	1.1
5	Wynyard	251	0.8	21	1.9	230	0.7
6	Saskatoon	2,519	1.5	2	0.4	2,517	1.5
7	Kerrobert[3]	94	0.3	–	–	94	0.3
8	Melfort	278	0.8	18	2.4	260	0.8
9	Prince Albert	888	1.7	59	2.6	829	1.6
10	North Battleford	502	2.0	21	1.5	481	2.1
11	Lloydminster	325	2.2	15	2.0	310	2.2
12	Meadow Lake	249	2.7	67	6.7	182	2.2
13	La Ronge	693	5.4	96	2.9	597	6.3
	Total	**9,726**	**1.3**	**392**	**2.9**	**9,334**	**1.3**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants âgés de 18 ans et plus.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 15

Introduction par effraction, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	1,476	0.8	68	10.7	849	0.9	559	0.7
2	Melville	445	1.2	65	3.8	252	1.0	128	1.2
3	Regina	5,031	2.3	44	2.5	554	1.5	4,433	2.5
4	Yorkton	436	0.9	8	0.9	166	0.6	262	1.2
5	Wynyard	421	1.0	53	2.3	264	0.9	104	0.9
6	Saskatoon	3,470	1.5	21	2.0	339	0.8	3,110	1.6
7	Kerrobert[3]	235	0.6	-	-	137	0.6	98	0.6
8	Melfort	382	0.9	51	3.2	198	0.7	133	0.8
9	Prince Albert	1,413	1.9	130	3.1	684	2.0	599	1.7
10	North Battleford	836	2.3	75	2.7	384	2.7	377	2.0
11	Lloydminster	442	2.0	40	2.5	152	1.1	250	3.5
12	Meadow Lake	300	2.4	145	6.7	103	1.6	52	1.3
13	La Ronge	1,022	4.3	242	3.4	630	5.5	150	2.9
	Total	**15,909**	**1.6**	**942**	**3.4**	**4,712**	**1.2**	**10,255**	**1.7**

[1] *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
[2] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[3] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
\- *Néant ou zéro.*

Tableau 16

Introduction par effraction (résidences), nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	585	0.3	62	9.8	242	0.3	281	0.3
2	Melville	188	0.5	53	3.1	115	0.5	20	0.2
3	Regina	2,587	1.2	26	1.5	221	0.6	2,340	1.3
4	Yorkton	133	0.3	3	0.4	51	0.2	79	0.4
5	Wynyard	125	0.3	31	1.4	72	0.2	22	0.2
6	Saskatoon	2,096	0.9	16	1.5	126	0.3	1,954	1.0
7	Kerrobert[3]	63	0.1	-	-	37	0.2	26	0.1
8	Melfort	166	0.4	28	1.7	82	0.3	56	0.4
9	Prince Albert	909	1.2	89	2.1	364	1.0	456	1.3
10	North Battleford	489	1.4	51	1.8	249	1.8	189	1.0
11	Lloydminster	204	0.9	23	1.4	87	0.6	94	1.3
12	Meadow Lake	149	1.2	76	3.5	47	0.7	26	0.7
13	La Ronge	555	2.3	119	1.6	357	3.1	79	1.5
	Total	**8,249**	**0.8**	**577**	**2.1**	**2,050**	**0.5**	**5,622**	**0.9**

[1] *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
[2] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[3] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
\- *Néant ou zéro.*

Tableau 17

Total, infractions de vol[1], nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[2]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[3]	4,185	2.3	28	4.4	1,591	1.7	2,566	3.1
2	Melville	618	1.7	63	3.7	360	1.5	195	1.8
3	Regina	11,853	5.5	23	1.3	746	2.0	11,084	6.2
4	Yorkton	1,522	3.1	33	3.9	549	2.0	940	4.3
5	Wynyard	770	1.8	58	2.5	461	1.6	251	2.2
6	Saskatoon	12,175	5.3	17	1.6	583	1.4	11,575	6.1
7	Kerrobert[4]	682	1.6	–	–	233	0.9	449	2.6
8	Melfort	924	2.1	25	1.6	371	1.4	528	3.3
9	Prince Albert	3,296	4.5	136	3.3	807	2.3	2,353	6.8
10	North Battleford	2,106	5.9	78	2.8	474	3.4	1,554	8.3
11	Lloydminster	1,499	6.7	70	4.4	297	2.2	1,132	15.8
12	Meadow Lake	568	4.5	72	3.3	236	3.6	260	6.5
13	La Ronge	1,287	5.4	197	2.7	761	6.6	329	6.4
	Total	**41,485**	**4.1**	**800**	**2.9**	**7,469**	**1.9**	**33,216**	**5.6**

1 *La catégorie total, infractions de vol, inclut le vol de véhicules à moteur, le vol de plus de 1 000 $ et le vol de moins de 1 000 $.*
2 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
3 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
4 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 18

Vol (< 1 000 $), nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	3,694	2.1	20	3.1	1,339	1.4	2,335	2.8
2	Melville	479	1.3	39	2.3	282	1.2	158	1.5
3	Regina	10,142	4.7	14	0.8	607	1.7	9,521	5.3
4	Yorkton	1,143	2.3	22	2.6	255	1.0	866	4.0
5	Wynyard	632	1.5	34	1.5	378	1.3	220	1.9
6	Saskatoon	10,449	4.5	12	1.1	435	1.1	10,002	5.3
7	Kerrobert[3]	584	1.4	–	–	181	0.7	403	2.3
8	Melfort	781	1.8	17	1.1	303	1.1	461	2.9
9	Prince Albert	2,814	3.8	78	1.9	624	1.8	2,112	6.1
10	North Battleford	1,849	5.2	56	2.0	387	2.7	1,406	7.5
11	Lloydminster	1,208	5.4	44	2.7	235	1.7	929	13.0
12	Meadow Lake	481	3.8	59	2.7	183	2.8	239	6.0
13	La Ronge	982	4.1	133	1.8	597	5.2	252	4.9
	Total	**35,238**	**3.5**	**528**	**1.9**	**5,806**	**1.5**	**28,904**	**4.8**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 19

Infractions relatives à la circulation, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	2,923	1.6	57	9.0	1,148	1.2	1,718	2.1
2	Melville	879	2.4	129	7.6	563	2.3	187	1.7
3	Regina	4,564	2.1	62	3.6	1,029	2.8	3,473	1.9
4	Yorkton	1,041	2.1	21	2.5	326	1.2	694	3.2
5	Wynyard	1,109	2.6	108	4.7	761	2.6	240	2.1
6	Saskatoon	3,579	1.6	25	2.3	683	1.7	2,871	1.5
7	Kerrobert[3]	420	1.0	–	–	188	0.8	232	1.3
8	Melfort	903	2.1	69	4.3	457	1.7	377	2.4
9	Prince Albert	1,365	1.9	57	1.4	706	2.0	602	1.7
10	North Battleford	972	2.7	45	1.6	313	2.2	614	3.3
11	Lloydminister	854	3.8	91	5.7	248	1.8	515	7.2
12	Meadow Lake	671	5.3	53	2.4	383	5.8	235	5.9
13	La Ronge	895	3.8	155	2.1	541	4.7	199	3.9
	Province	**20,175**	**2.0**	**872**	**3.1**	**7,346**	**1.9**	**11,957**	**2.0**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 20

Infractions relatives à la circulation, répartition géographique, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Population	Nbre	% Population	% Infractions	% Population	% Infractions	% Population	% Infractions
1	Sud[1]	178,851	2,923	–	2	53	39	46	59
2	Melville	36,579	879	5	15	66	64	29	21
3	Regina	217,010	4,564	1	1	17	23	82	76
4	Yorkton	49,457	1,041	2	2	54	31	44	67
5	Wynyard	42,929	1,109	5	10	68	69	27	22
6	Saskatoon	230,812	3,579	–	1	17	19	82	80
7	Kerrobert[2]	42,044	420	–	–	59	45	41	55
8	Melfort	44,030	903	4	8	60	51	36	42
9	Prince Albert	73,670	1,365	6	4	47	52	47	44
10	North Battleford	35,668	972	8	5	40	32	52	63
11	Lloydminister	22,365	854	7	11	61	29	32	60
12	Meadow Lake	12,708	671	17	8	52	57	31	35
13	La Ronge	23,857	895	30	17	48	60	22	22
	Province	**1,009,980**	**20,175**	**3**	**4**	**38**	**36**	**59**	**59**

1 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
2 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 21

Infractions au Code criminel relatives à la circulation, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
1	Sud[2]	1,785	1.0	48	7.6	768	0.8	969	1.2
2	Melville	688	1.9	117	6.9	435	1.8	136	1.3
3	Regina	3,662	1.7	59	3.4	788	2.2	2,815	1.6
4	Yorkton	848	1.7	21	2.5	266	1.0	561	2.6
5	Wynyard	801	1.9	90	3.9	558	1.9	153	1.3
6	Saskatoon	1,684	0.7	22	2.1	493	1.2	1,169	0.6
7	Kerrobert[3]	286	0.7	–	–	127	0.5	159	0.9
8	Melfort	696	1.6	61	3.8	360	1.4	275	1.7
9	Prince Albert	957	1.3	39	0.9	516	1.5	402	1.2
10	North Battleford	593	1.7	34	1.2	203	1.4	356	1.9
11	Lloydminister	593	2.7	82	5.1	184	1.4	327	4.6
12	Meadow Lake	496	3.9	44	2.0	246	3.8	206	5.2
13	La Ronge	790	3.3	136	1.9	493	4.3	161	3.1
	Province	**13,879**	**1.4**	**753**	**2.7**	**5,437**	**1.4**	**7,689**	**1.3**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 22

Conduite avec facultés affaiblies, nombre et taux, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

Région		RAJ		Réserves		Autres régions rurales		Régions urbaines	
N°	Nom	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	%
1	Sud[2]	1,383	0.8	27	4.3	644	0.7	712	0.9
2	Melville	510	1.4	78	4.6	326	1.4	106	1.0
3	Regina	1,458	0.7	41	2.4	605	1.7	812	0.5
4	Yorkton	703	1.4	19	2.2	206	0.8	478	2.2
5	Wynyard	643	1.5	61	2.7	440	1.5	142	1.2
6	Saskatoon	1,386	0.6	17	1.6	403	1.0	966	0.5
7	Kerrobert[3]	235	0.6	–	–	103	0.4	132	0.8
8	Melfort	597	1.4	49	3.0	302	1.1	246	1.5
9	Prince Albert	751	1.0	29	0.7	394	1.1	328	0.9
10	North Battleford	389	1.1	15	0.5	130	0.9	244	1.3
11	Lloydminister	468	2.1	70	4.4	135	1.0	263	3.7
12	Meadow Lake	339	2.7	28	1.3	167	2.5	144	3.6
13	La Ronge	610	2.6	111	1.5	364	3.2	135	2.6
	Province	**9,472**	**0.9**	**545**	**2.0**	**4,219**	**1.1**	**4,708**	**0.8**

1 *Les taux sont exprimés pour 100 habitants.*
2 *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
3 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*

Tableau 23

Taux corrigés de l'effet de l'âge des personnes accusées, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1989[1]

RAJ		Infraction violente			Infraction contre les biens		
		Hors des réserves	Des réserves	Des réserves avec correction de l'effet de l'âge	Hors des réserves	Des réserves	Des réserves avec correction de l'effet de l'âge
N°	Nom	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux
1	Sud[2]	0.2	7.6	8.8	0.9	14.0	13.7
2	Melville	0.2	4.9	5.7	1.0	5.3	4.6
3	Regina	0.6	4.9	5.3	1.9	2.7	2.0
4	Yorkton	0.3	6.4	7.1	1.6	3.8	3.2
5	Wynyard	0.2	3.4	3.9	1.0	3.4	2.6
6	Saskatoon	0.6	2.5	2.9	1.9	2.3	1.2
7	Kerrobert[3]	-	-	-	-	-	-
8	Melfort	0.3	8.1	8.8	1.0	5.2	3.7
9	Prince Albert	0.8	2.2	2.5	2.2	3.5	2.7
10	North Battleford	0.8	2.5	2.7	2.8	2.7	2.1
11	Lloydminister	0.7	2.2	2.5	3.0	2.7	2.3
12	Meadow Lake	1.4	5.8	6.3	3.2	8.6	7.0
13	La Ronge	4.8	5.1	5.4	6.0	4.5	3.8
	Province	**0.5**	**4.2**	**4.7**	**1.7**	**4.4**	**3.6**

[1] *Les taux sont exprimés pour 100 habitants. Les taux corrigés de l'effet de l'âge pour les réserves correspondent aux taux des personnes inculpées dans des réserves qui ont été corrigés afin de tenir compte de la répartition selon l'âge dans les régions hors des réserves.*
[2] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[3] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
\- *Néant ou zéro.*

Tableau 24

Compte de la population, réserves, autres régions rurales, régions urbaines, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Population totale	Population urbaine		Population des autres régions rurales		Population des réserves	
N°	Nom		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1	Sud[1]	178,851	82,775	46.3	95,441	53.4	635	0.4
2	Melville	36,579	10,763	29.4	24,118	65.9	1,698	4.6
3	Regina	217,010	178,865	82.4	36,409	16.8	1,736	0.8
4	Yorkton	49,457	21,776	44.0	26,831	54.3	850	1.7
5	Wynyard	42,929	11,432	26.6	29,216	68.1	2,281	5.3
6	Saskatoon	230,812	189,467	82.1	40,273	17.4	1,072	0.5
7	Kerrobert[2]	42,044	17,403	41.4	24,641	58.6	-	-
8	Melfort	44,030	15,983	36.3	26,435	60.0	1,612	3.7
9	Prince Albert	73,670	34,559	46.9	34,935	47.4	4,176	5.7
10	North Battleford	35,668	18,709	52.5	14,148	39.7	2,811	7.9
11	Lloydminster	22,365	7,155	32.0	13,604	60.8	1,606	7.2
12	Meadow Lake	12,708	3,976	31.3	6,559	51.6	2,173	17.1
13	La Ronge	23,857	5,168	21.7	11,468	48.1	7,221	30.3
	Total	**1,009,980**	**598,031**	**59.2**	**384,078**	**38.0**	**27,871**	**2.8**

[1] *La RAJ Sud inclut: Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
\- *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 25

Population autochtone, des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

Nº	RAJ Nom	Des/hors des réserves	Population totale	Origine autochtone	Origine autochtone mixte	Total population autochtone	Origine non autochtone
				%			
1	Sud[1]						
		Des réserves	100.0	97.6	0.8	99.2	0.8
		Hors des réserves	100.0	0.6	0.9	1.5	98.5
2	Melville						
		Des réserves	100.0	94.0	2.8	96.8	3.2
		Hors des réserves	100.0	1.4	0.9	2.3	97.7
3	Regina						
		Des réserves	100.0	96.0	1.4	97.7	2.3
		Hors des réserves	100.0	2.6	1.8	4.4	95.6
4	Yorkton						
		Des réserves	100.0	98.3	0.9	100.0	–
		Hors des réserves	100.0	1.5	0.9	2.4	97.6
5	Wynyard						
		Des réserves	100.0	97.8	1.1	98.9	1.1
		Hors des réserves	100.0	0.6	0.8	1.4	98.6
6	Saskatoon						
		Des réserves	100.0	95.8	3.7	99.5	0.5
		Hors des réserves	100.0	2.6	2.1	4.8	95.2
7	Kerrobert[2]						
		Des réserves	–	–	–	–	–
		Hors des réserves	100.0	0.4	0.8	1.2	98.8
8	Melfort						
		Des réserves	100.0	97.8	0.9	98.5	1.6
		Hors des réserves	100.0	1.0	1.3	2.2	97.8
9	Prince Albert						
		Des réserves	100.0	95.7	2.4	98.1	1.8
		Hors des réserves	100.0	6.3	5.0	11.3	88.7
10	North Battleford						
		Des réserves	100.0	97.0	1.4	98.6	1.4
		Hors des réserves	100.0	4.2	3.3	7.5	92.6
11	Lloydminster						
		Des réserves	100.0	96.6	1.6	98.1	1.9
		Hors des réserves	100.0	3.0	2.9	5.9	94.1
12	Meadow Lake						
		Des réserves	100.0	97.5	0.7	98.2	1.8
		Hors des réserves	100.0	18.1	9.7	27.8	72.2
13	La Ronge						
		Des réserves	100.0	93.0	5.0	97.9	2.1
		Hors des réserves	100.0	52.6	12.0	64.6	35.4
	Total						
		Des réserves	**100.0**	**95.7**	**2.5**	**98.3**	**1.7**
		Hors des réserves	**100.0**	**3.2**	**2.1**	**5.3**	**94.7**
		Total	**100.0**	**5.7**	**2.1**	**7.8**	**92.2**

1 *La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
2 *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986.

Tableau 26

Langue autochtone parlée à la maison, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Des/hors des réserves	Population totale	Langue parlée à la maison		
N°	Nom			Autochtone	Non-autochtone	Les deux
				%		
1	Sud[1]					
		Des réserves	100.0	5.6	81.7	12.7
		Hors des réserves	100.0	-	100.0	-
2	Melville					
		Des réserves	100.0	0.4	96.1	3.5
		Hors des réserves	100.0	-	99.9	0.1
3	Regina					
		Des réserves	100.0	1.2	82.7	16.1
		Hors des réserves	100.0	0.1	99.7	0.2
4	Yorkton					
		Des réserves	100.0	12.1	82.8	5.2
		Hors des réserves	100.0	-	99.9	0.1
5	Wynyard					
		Des réserves	100.0	8.3	78.1	13.6
		Hors des réserves	100.0	-	99.9	-
6	Saskatoon					
		Des réserves	100.0	8.9	76.2	15.0
		Hors des réserves	100.0	0.1	99.5	0.4
7	Kerrobert[2]					
		Des réserves	-	-	-	-
		Hors des réserves	100.0	-	100.0	-
8	Melfort					
		Des réserves	100.0	39.0	44.3	16.7
		Hors des réserves	100.0	0.1	99.9	-
9	Prince Albert					
		Des réserves	100.0	25.5	45.6	28.9
		Hors des réserves	100.0	1.3	97.5	1.3
10	North Battleford					
		Des réserves	100.0	25.3	41.8	32.9
		Hors des réserves	100.0	0.4	98.7	0.9
11	Lloydminster					
		Des réserves	100.0	66.4	18.4	15.3
		Hors des réserves	100.0	0.5	99.1	0.4
12	Meadow Lake					
		Des réserves	100.0	67.4	19.3	13.3
		Hors des réserves	100.0	5.6	90.9	3.5
13	La Ronge					
		Des réserves	100.0	77.5	12.5	9.9
		Hors des réserves	100.0	27.6	60.7	11.7
	Total					
		Des réserves	**100.0**	**39.2**	**43.7**	**17.1**
		Hors des réserves	**100.0**	**0.7**	**98.8**	**0.5**
		Total	**100.0**	**1.7**	**97.3**	**1.0**

1 La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.
2 Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).
- Néant ou zéro.
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 27

Age et sexe, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Des/hors des réserves	Population totale	Hommes	Femmes	Âge		
N°	Nom					Moins de 12	12-17	18 et plus
						%		
1	Sud[1]							
		Des réserves	100.0	51.2	48.8	31.5	18.1	50.4
		Hors des réserves	100.0	50.6	49.4	19.4	8.9	71.7
2	Melville							
		Des réserves	100.0	52.1	47.9	30.9	17.0	52.1
		Hors des réserves	100.0	51.0	49.0	18.5	10.1	71.4
3	Regina							
		Des réserves	100.0	52.6	47.4	30.9	15.9	53.2
		Hors des réserves	100.0	49.4	50.6	19.2	8.8	72.0
4	Yorkton							
		Des réserves	100.0	52.6	47.4	32.2	15.3	52.5
		Hors des réserves	100.0	50.1	49.9	17.1	9.8	73.1
5	Wynyard							
		Des réserves	100.0	52.9	47.1	35.1	16.9	48.0
		Hors des réserves	100.0	51.7	48.3	18.7	10.1	71.2
6	Saskatoon							
		Des réserves	100.0	50.9	49.1	33.4	17.2	49.4
		Hors des réserves	100.0	49.3	50.7	19.4	8.9	71.7
7	Kerrobert[2]							
		Des réserves	–	–	–	–	–	–
		Hors des réserves	100.0	51.4	48.6	21.0	9.4	69.6
8	Melfort							
		Des réserves	100.0	51.6	48.4	35.9	17.6	46.5
		Hors des réserves	100.0	51.3	48.7	19.2	10.1	70.7
9	Prince Albert							
		Des réserves	100.0	51.8	48.1	35.8	16.9	47.3
		Hors des réserves	100.0	50.2	49.8	20.3	10.5	69.2
10	North Battleford							
		Des réserves	100.0	50.5	49.5	34.7	16.5	48.8
		Hors des réserves	100.0	50.1	49.9	19.7	9.9	70.4
11	Lloydminster							
		Des réserves	100.0	49.8	50.2	36.6	16.3	47.1
		Hors des réserves	100.0	51.5	48.5	23.6	9.3	67.0
12	Meadow Lake							
		Des réserves	100.0	49.8	50.5	38.9	14.7	46.3
		Hors des réserves	100.0	51.8	48.2	22.2	11.6	66.2
13	La Ronge							
		Des réserves	100.0	51.5	48.5	34.8	17.4	47.7
		Hors des réserves	100.0	51.6	48.4	30.2	13.5	56.3
	Total							
		Des réserves	**100.0**	**51.4**	**48.6**	**34.9**	**16.8**	**48.4**
		Hors des réserves	**100.0**	**50.1**	**49.9**	**19.6**	**9.4**	**71.0**
		Total	**100.0**	**50.2**	**49.8**	**20.0**	**9.6**	**70.4**

1 La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.
2 Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).
– Néant ou zéro.
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 28

Scolarité, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Des/hors des réserves	Population totale de 15 ans et +	Jusqu'à la 5e année	5e-8e années	Certaines études secondaires	Études secondaires terminées	Certificat profes-sionnel	Autres études postsec.
N°	Nom								
						%			
1	Sud[1]								
		Des réserves	100.0	12.0	33.3	36.0	2.7	–	16.0
		Hors des réserves	100.0	1.8	16.8	37.0	8.8	2.4	33.2
2	Melville								
		Des réserves	100.0	4.1	28.2	35.3	0.6	1.8	30.0
		Hors des réserves	100.0	3.7	23.5	35.8	7.8	2.4	26.7
3	Regina								
		Des réserves	100.0	3.8	37.1	41.3	0.9	1.4	15.4
		Hors des réserves	100.0	1.5	11.4	30.8	9.6	2.3	44.3
4	Yorkton								
		Des réserves	100.0	5.9	38.2	36.8	–	1.5	14.7
		Hors des réserves	100.0	5.4	25.0	33.6	7.6	2.0	26.4
5	Wynyard								
		Des réserves	100.0	11.8	42.7	30.9	1.5	1.1	11.8
		Hors des réserves	100.0	3.9	25.7	35.0	7.1	1.8	26.6
6	Saskatoon								
		Des réserves	100.0	4.1	30.3	39.3	1.6	0.8	23.8
		Hors des réserves	100.0	1.9	12.0	29.2	9.2	2.0	45.7
7	Kerrobert[2]								
		Des réserves	–	–	–	–	–	–	–
		Hors des réserves	100.0	1.4	16.2	37.8	9.4	2.2	32.8
8	Melfort								
		Des réserves	100.0	10.0	31.7	46.1	1.7	1.7	8.9
		Hors des réserves	100.0	3.0	22.9	36.4	7.6	2.1	28.1
9	Prince Albert								
		Des réserves	100.0	9.8	35.5	34.3	2.1	1.3	16.9
		Hors des réserves	100.0	3.6	19.8	33.9	7.9	2.5	32.4
10	North Battleford								
		Des réserves	100.0	14.2	34.5	31.3	1.3	1.3	17.4
		Hors des réserves	100.0	3.3	17.6	36.0	7.7	2.4	33.0
11	Lloydminster								
		Des réserves	100.0	10.8	33.5	32.4	4.0	1.7	18.8
		Hors des réserves	100.0	1.5	17.0	37.1	9.5	2.1	32.8
12	Meadow Lake								
		Des réserves	100.0	16.2	37.2	21.4	1.7	0.4	23.1
		Hors des réserves	100.0	6.3	22.1	35.2	6.7	1.2	28.7
13	La Ronge								
		Des réserves	100.0	25.3	37.9	20.8	1.4	1.0	13.5
		Hors des réserves	100.0	11.8	24.3	26.5	4.8	1.9	30.8
	Total								
		Des réserves	**100.0**	**13.8**	**35.9**	**30.8**	**1.6**	**1.2**	**16.6**
		Hors des réserves	**100.0**	**2.5**	**16.2**	**33.1**	**8.7**	**2.2**	**37.2**
		Total	**100.0**	**2.8**	**16.6**	**33.1**	**8.6**	**2.2**	**36.8**

[1] *La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 29

Taux de chômage et taux d'activité de la population active, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Des/hors des réserves	Taux de chômage			Taxu d'activité		
N°	Nom		Hommes	Femmes	Les deux	Hommes	Femmes	Les deux
					%			
1	Sud[1]							
		Des réserves	21.1	23.1	22.6	50.0	36.1	41.3
		Hors des réserves	4.9	7.0	5.7	80.1	52.4	66.4
2	Melville							
		Des réserves	22.6	27.6	24.4	58.2	36.2	48.0
		Hors des réserves	4.1	7.9	5.5	76.1	47.6	62.2
3	Regina							
		Des réserves	30.0	20.0	27.6	42.7	25.8	35.5
		Hors des réserves	7.3	7.9	7.6	80.8	61.4	70.9
4	Yorkton							
		Des réserves	47.1	12.5	37.5	45.9	25.8	35.3
		Hors des réserves	5.5	9.1	6.9	74.3	49.0	61.6
5	Wynyard							
		Des réserves	29.8	20.0	28.0	40.7	20.7	31.3
		Hors des réserves	4.3	7.3	5.4	77.5	48.7	63.6
6	Saskatoon							
		Des réserves	32.3	26.7	31.9	47.7	25.9	37.9
		Hors des réserves	8.0	10.4	9.1	80.9	58.9	69.6
7	Kerrobert[2]							
		Des réserves	–	–	–	–	–	–
		Hors des réserves	3.3	5.9	4.2	83.4	53.2	68.8
8	Melfort							
		Des réserves	28.6	16.7	22.2	36.8	21.4	30.2
		Hors des réserves	5.6	9.8	7.2	78.7	52.6	65.9
9	Prince Albert							
		Des réserves	36.8	30.3	34.8	50.7	26.6	39.5
		Hors des réserves	9.0	10.6	9.7	77.8	54.4	66.0
10	North Battleford							
		Des réserves	45.0	34.2	41.5	49.7	24.7	37.3
		Hors des réserves	6.0	8.4	7.0	78.6	54.4	66.5
11	Lloydminster							
		Des réserves	30.6	16.7	27.3	40.9	20.2	31.1
		Hors des réserves	10.2	10.1	10.1	84.3	55.6	70.3
12	Meadow Lake							
		Des réserves	40.6	29.0	38.7	54.7	26.3	39.7
		Hors des réserves	10.4	12.0	11.0	77.7	51.1	65.0
13	La Ronge							
		Des réserves	37.9	24.7	33.9	51.4	25.1	38.7
		Hors des réserves	22.4	19.6	21.4	70.6	47.9	59.7
	Total							
		Des réserves	..	..	**32.6**	..	..	**37.5**
		Hors des réserves	..	..	**7.6**	..	..	**67.6**
		Total	**7.2**	**9.0**	**7.9**	**79.0**	**55.1**	**67.0**

[1] *La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
.. *Nombres indisponibles.*
– *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 30

Population avec revenu et revenu moyen, des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Reserve réserves	Population âgée de 15 ans et +	Population avec revenu			Revenu moyen		
N°	Nom			Les deux	Hommes	Femmes	Les deux	Hommes	Femmes
					(%)			($)	
1	Sud[1]								
		Des réserves	370	78.4	40.5	37.8	7,782	8,083	7,459
		Hors des réserves	137,785	88.0	47.9	40.1	16,857	21,695	11,084
2	Melville								
		Des réserves	855	78.4	45.6	32.7	9,842	10,436	9,006
		Hors des réserves	28,350	86.3	48.0	38.2	14,144	17,844	9,492
3	Regina								
		Des réserves	1,070	73.4	43.9	29.9	8,500	8,514	8,479
		Hors des réserves	164,595	89.9	45.9	44.1	18,992	24,149	13,622
4	Yorkton								
		Des réserves	340	80.9	45.6	35.3	7,762	7,393	8,225
		Hors des réserves	38,880	87.3	47.2	40.2	13,478	16,453	9,987
5	Wynyard								
		Des réserves	1,305	75.5	42.5	33.0	8,050	7,948	8,182
		Hors des réserves	34,465	86.9	48.9	38.0	14,088	17,765	9,362
6	Saskatoon								
		Des réserves	620	78.2	46.0	32.3	9,699	10,744	8,224
		Hors des réserves	175,155	89.0	45.9	43.2	18,020	23,250	12,467
7	Kerrobert[2]								
		Des réserves	-	-	-	-	-	-	-
		Hors des réserves	32,215	87.2	48.5	38.7	16,940	21,856	10,775
8	Melfort								
		Des réserves	895	67.0	43.6	24.0	9,730	10,445	8,427
		Hors des réserves	34,670	87.9	48.5	39.4	14,489	18,214	9,902
9	Prince Albert								
		Des réserves	2,660	70.9	42.1	28.8	9,041	9,734	8,026
		Hors des réserves	54,360	87.0	46.8	40.2	15,155	18,519	11,158
10	North Battleford								
		Des réserves	1,580	77.5	42.4	35.1	8,623	8,450	8,832
		Hors des réserves	25,120	88.3	46.8	41.6	15,762	19,761	11,264
1	Lloydminster								
		Des réserves	880	86.9	44.9	41.5	7,344	6,788	7,941
		Hors des réserves	14,705	89.3	49.3	40.0	16,762	21,881	10,462
12	Meadow Lake								
		Des réserves	1,175	79.6	43.4	36.6	8,245	8,591	7,831
		Hors des réserves	8,830	84.2	48.0	36.1	13,647	16,175	10,290
13	La Ronge								
		Des réserves	3,855	70.8	41.9	29.1	9,639	10,956	7,741
		Hors des réserves	10,675	79.9	44.7	35.2	14,153	16,689	10,930
	Total								
		Des réserves	**15,605**	**74.5**	**43.0**	**31.7**	**8,923**	..	..
		Hors des réserves	**759,805**	**88.3**	**46.9**	**41.4**	**16,848**	..	..
		Total	**775,410**	**74.8**	**46.8**	**41.2**	**16,737**	**21,171**	**11,691**

[1] *La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
.. *Nombres indisponibles.*
- *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 31

Source de revenu, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Des/hors des réserves	Population âgée de15 ans et +	Revenu d'emploi			Revenu de transfert			Autre revenu		
N°	Nom			Les deux	Hommes	Femmes	Les deux	Hommes	Femmes	Les deux	Hommes	Femmes
								%				
1	Sud[1]											
		Des réserves	370	53.4	63.2	42.1	46.6	36.8	57.9	–	–	–
		Hors des réserves	137,785	72.1	75.9	63.3	12.4	10.1	17.9	15.5	14.0	18.8
2	Melville											
		Des réserves	855	67.5	73.2	58.3	30.1	24.2	39.6	2.4	2.6	2.1
		Hors des réserves	28,350	68.8	74.5	55.4	17.8	13.6	27.7	13.4	11.9	16.9
3	Regina											
		Des réserves	1,070	54.5	56.0	52.3	43.9	42.7	45.7	1.6	1.3	2.0
		Hors des réserves	164,595	79.0	82.0	73.4	9.6	7.7	13.1	11.4	10.3	13.5
4	Yorkton											
		Des réserves	340	52.8	61.2	43.4	46.3	38.9	54.8	0.9	-0.1	1.8
		Hors des réserves	38,880	69.1	73.5	60.6	19.2	15.3	26.7	11.7	11.2	12.7
5	Wynyard											
		Des réserves	1,305	48.8	54.8	41.3	50.7	45.0	57.9	0.5	0.2	0.8
		Hors des réserves	34,465	70.2	74.3	60.2	16.7	13.3	25.1	13.1	12.4	14.7
6	Saskatoon											
		Des réserves	620	61.9	64.6	56.9	34.3	32.0	38.7	3.8	3.4	4.4
		Hors des réserves	175,155	78.5	82.2	71.3	10.4	8.2	14.9	11.1	9.6	13.8
7	Kerrobert[2]											
		Des réserves	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Hors des réserves	32,215	74.0	78.1	63.7	11.4	9.2	16.9	14.6	12.7	19.4
8	Melfort											
		Des réserves	895	58.8	60.3	55.5	37.5	36.0	40.8	3.7	3.7	3.7
		Hors des réserves	34,670	72.0	76.1	62.7	16.0	13.0	22.5	12.0	10.9	14.8
9	Prince Albert											
		Des réserves	2,660	55.6	59.1	49.6	42.4	39.0	48.5	2.0	1.9	1.9
		Hors des réserves	54,360	73.9	77.3	67.5	15.2	12.4	20.7	10.9	10.3	11.8
10	North Battleford	Des réserves	1,580	52.5	59.4	44.4	44.6	38.9	51.1	2.9	1.7	4.5
		Hors des réserves	25,120	74.1	77.2	67.8	13.5	10.9	18.6	12.4	11.9	13.6
11	Lloydminster											
		Des réserves	880	49.1	54.7	44.0	47.0	44.5	49.3	3.9	0.8	6.7
		Hors des réserves	14,705	78.1	81.8	68.5	11.3	9.1	17.2	10.6	9.1	14.3
12	Meadow Lake											
		Des réserves	1,175	54.3	65.1	40.0	44.6	33.9	58.8	1.1	1.0	1.2
		Hors des réserves	8,830	75.6	80.0	66.5	17.9	14.3	25.3	6.5	5.7	8.2
13	La Ronge											
		Des réserves	3,855	59.2	62.2	53.1	39.1	36.2	45.0	1.7	1.6	1.9
		Hors des réserves	10,675	78.5	81.8	72.2	17.4	14.2	23.7	4.1	4.0	4.1
	Total											
		Des réserves	**15,605**	**56.0**	..	..	**41.9**	..	..	**2.0**	..	..
		Hors des réserves	**759,805**	**75.2**	..	..	**12.5**	..	..	**12.2**	..	..
		Total	**775,410**	**75.4**	**79.0**	**68.0**	**12.5**	**10.0**	**17.5**	**12.1**	**11.0**	**14.5**

[1] *La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
.. *Nombres indisponibles.*
– *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 32

Nombre moyen de personnes par logement et logements dotés du chauffage central, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986

RAJ		Des/hors des réserves	Population totale	Logements particuliers occupés	Nombre moyen de personnes par logement	Pourcentage de logements avec le chauffage central
N°	Nom					
						%
1	Sud[1]					
		Des réserves	635	155	4.1	53
		Hors des réserves	180,750	66,530	2.7	89
2	Melville					
		Des réserves	1,410	355	4.0	87
		Hors des réserves	36,980	13,600	2.7	87
3	Regina					
		Des réserves	1,735	440	3.9	51
		Hors des réserves	215,445	79,080	2.7	94
4	Yorkton					
		Des réserves	580	135	4.3	89
		Hors des réserves	49,705	18,640	2.7	86
5	Wynyard					
		Des réserves	2,280	500	4.6	60
		Hors des réserves	45,125	16,140	2.8	88
6	Saskatoon					
		Des réserves	1,070	235	4.6	84
		Hors des réserves	230,005	84,890	2.7	94
7	Kerrobert[2]					
		Des réserves	–	–	–	–
		Hors des réserves	43,275	15,120	2.8	88
8	Melfort					
		Des réserves	1,610	285	5.6	27
		Hors des réserves	45,770	16,380	2.8	84
9	Prince Albert					
		Des réserves	4,780	965	5.0	56
		Hors des réserves	72,730	25,280	2.9	86
10	North Battleford					
		Des réserves	2,810	635	4.4	32
		Hors des réserves	33,305	11,915	2.8	87
11	Lloydminster					
		Des réserves	1,605	310	5.2	45
		Hors des réserves	20,600	6,940	3.0	80
12	Meadow Lake					
		Des réserves	2,170	430	5.0	27
		Hors des réserves	12,265	3,985	3.1	77
13	La Ronge					
		Des réserves	6,825	1,320	5.2	31
		Hors des réserves	16,915	4,200	4.0	60
	Total					
		Des réserves	**27,510**	**5,765**	**4.8**	**47**
		Hors des réserves	**1,002,870**	**362,700**	**2.8**	**90**
		Total	**1,030,380**	**368,465**	**2.8**	**89**

[1] *La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.*
[2] *Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).*
– *Néant ou zéro.*
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Tableau 33

Familles mono- et biparentales, population des réserves et hors des réserves, par RAJ et pour la Saskatchewan, 1986.

RAJ		Des/hors des réserves	Total familles	Familles biparentales	Familles monoparentales	
N°	Nom				Père	Mère
					%	
1	Sud[1]					
		Des réserves	100.0	66.7	8.3	25.0
		Hors des réserves	100.0	91.6	1.9	6.5
2	Melville					
		Des réserves	100.0	75.0	5.4	19.6
		Hors des réserves	100.0	93.0	1.6	5.4
3	Regina					
		Des réserves	100.0	71.8	9.9	18.3
		Hors des réserves	100.0	87.6	2.1	10.3
4	Yorkton					
		Des réserves	100.0	72.7	9.1	18.2
		Hors des réserves	100.0	91.4	1.6	7.1
5	Wynyard					
		Des réserves	100.0	70.7	8.5	20.7
		Hors des réserves	100.0	92.5	1.7	5.8
6	Saskatoon					
		Des réserves	100.0	68.3	9.8	22.0
		Hors des réserves	100.0	87.2	1.8	11.0
7	Kerrobert[2]					
		Des réserves	–	–	–	–
		Hors des réserves	100.0	93.2	1.7	5.1
8	Melfort					
		Des réserves	100.0	81.0	5.2	13.8
		Hors des réserves	100.0	92.3	1.9	5.8
9	Prince Albert					
		Des réserves	100.0	70.7	9.8	19.5
		Hors des réserves	100.0	87.9	2.4	9.7
10	N. Battleford					
		Des réserves	100.0	67.3	7.9	24.8
		Hors des réserves	100.0	89.5	1.7	8.8
11	Lloydminster					
		Des réserves	100.0	71.4	5.4	23.2
		Hors des réserves	100.0	91.0	2.1	6.9
12	Meadow Lake					
		Des réserves	100.0	64.9	6.8	28.4
		Hors des réserves	100.0	87.6	2.9	9.5
13	La Ronge					
		Des réserves	100.0	80.0	5.0	15.0
		Hors des réserves	100.0	79.2	3.8	16.9
	Total					
		Des réserves	**100.0**	**73.0**	**7.3**	**19.7**
		Hors des réserves	**100.0**	**89.4**	**1.9**	**8.7**
		Total	**100.0**	**89.0**	**2.0**	**8.9**

1 La RAJ Sud inclut : Weyburn et Estevan, Moose Jaw et Swift Current.
2 Il n'y a pas de réserve à Kerrobert (RAJ 7).
– Néant ou zéro.
Source: Recensement de 1986.
Note: A cause de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100.

Annexe A

Cadre de l'étude

L'auteur s'est servi de trois listes de réserves indiennes afin de produire le cadre d'étude pour la province de la Saskatchewan. La GRC a fourni la liste principale. Les listes provenant du recensement de 1986 ainsi que du ministère des Affaires indiennes et du Nord (AINC) ont servi à vérifier la liste principale.

Le cadre, sous forme de liste, est présenté au Tableau 34. Dans la première colonne sont indiqués les noms des réserves comprises dans chacune des régions d'administration de la justice. La deuxième colonne renferme les codes d'interclassement de la GRC, tandis que la troisième donne les codes de zones de la GRC. Ces codes ont permis d'extraire les données du système central de la Gendarmerie. La quatrième colonne donne le code géographique type (CGT). Il s'agit d'un nombre à cinq chiffres dont les deux premiers correspondent au code de la division de recensement et les trois derniers, au code de la sous-division de recensement. Enfin, la dernière colonne du tableau donne les chiffres de population dans chaque réserve, d'après le recensement de 1986.

On a utilisé les chiffres de population obtenus lors du recensement de 1981 pour les quatre réserves qui n'ont pas été dénombrées en 1986, soit Little Black Bear, Okanese et Star Blanket, dans la RAJ de Melville, et Keeseekoose dans la RAJ de Yorkton.

Ce tableau est suivi d'une liste de réserves qui ne sont incluses ni dans la liste du recensement ni dans la liste d'AINC ainsi que d'une liste de réserves qui sont incluses dans la liste d'AINC mais non pas dans celle du recensement. D'après la source de l'AINC, quatre réserves qui ne sont pas incluses dans la liste de la GRC comptent ensemble 283 membres de bande. La plupart des réserves qui ne sont pas incluses dans la liste du recensement ne sont pas habitées. Certaines autres différences qu'affiche le cadre sous forme de liste sont notées à la fin du tableau.

Signalons enfin un dernier aspect lié à la nature particulière de la RAJ par rapport aux frontières des détachements de la GRC. En Saskatchewan, il y a deux détachements responsables des réserves qui se trouvent dans différentes RAJ. Le détachement «Rosthern» est responsable des réserves Beardy 97/Okemasis 96 dans la RAJ 9 (Saskatoon) et de la réserve One Arrow 95, dans la RAJ 12 (Meadow Lake). Le détachement «Beauval» est responsable de la réserve Eagles Lake 165C, dans la RAJ 15 (Meadow Lake) et des réserves Canoe Lake 165/165A/165B, Dipper Rapids 192C, Knee Lake 192B, La Plonge 192, Primeau Lake 192F et Wapachewunak 192D, situées dans la RAJ 16 (La Ronge). Certaines corrections ont été apportées afin d'attribuer les données sur la criminalité à la RAJ visée.

Tableau 34

Codes des réserves de la GRC (1989) et chiffres de population du recensement (1986) par RAJ, Saskatchewan[1]

Nom de la RAJ/de la réserve	Code d'interclassement	Zone	CGT	Population
RAJ 1 - Weyburn et Estevan				**505**
White Bear 70	F1736	R1	01808	505
RAJ 3 - Moose Jaw				**16**
Wood Mountain 160	F2492	R1	03801	16
RAJ 4 - Swift Current				**114**
Nekaneet 160A	F2745	R1	04802	114
				1,698
RAJ 5 - Melville				Dénombrée 1,411
Cowessess 73	F1455	R1	05803	377
Kahkewistahaw 72/72A[2]		R2	05804	256
Ochapowace 71		R3	05806	245
Sakimay 74		R4	05805	151
Shesheep 74A	F2993	R1	05807	34
Little Black Bear 84	F1441	R1	06814	96 [3]
Okanese 82		R2	06815	87 [4]
Peepeekisis 81		R3	06816	348
Star Blanket 83		R4	06818	104 [5]
RAJ 6 - Regina				1,736
Hay Lands 80B/Muscowpetung 80[6]	F1497	R1	06813	262
Pasqua 79		R2	06812	252
Standing Buffalo 78		R3	06811	284
Wa-Pii Moos-Toosis 83A		R4	06820	49
Assiniboine 76	F1523	R1	06810	504
Piapot 75	F1675	R1	06809	385
Last Mountain Lake 80A	F1565	R1	NFP	NFP

voir note(s) à la fin du tableau.

Tableau 34

Codes des réserves de la GRC (1989) et chiffres de population du recensement (1986) par RAJ, Saskatchewan[1]
– Suite

Nom de la RAJ/de la réserve	Code d'interclassement	Zone	CGT	Population
				850
RAJ 7 – Yorkton				Dénombrée 580
Cote 64	F3101	R1	09819	468
Keeseekoose 66/66A		R2	09822	–
			09820	270 [7]
Key 65	F3143	R1	09821	112
Little Bone 73A et Minochak 230	F3033	R1	NFP	NFP
RAJ 8 – Wynyard				**2,281**
Day Star 87	F3026	R1	10824	98
Gordon's 86		R2	10823	682
Muskowekwan 85		R3	10822	250
Poorman 88		R4	10825	555
Fishing Lake 89/89A[8]	F3171	R1	10826	243
Nut Lake 90	F3157	R1	14841	453
RAJ 9 – Saskatoon				**1,072**
White Cap 94	F2333	R1	11828	140
Beardy 97/Okemasis 96	F1256	R1	15845	709
Muskeg Lake 102	F0933	R1	16854	223
RAJ 11 – Melfort				**1,612**
Carrot River 29A	F1146	R1	NFP	NFP
Red Earth 29		R2	14840	504
Shoal Lake 28A		R3	14839	192
Carrot River 27A	F1153	R1	14838	–
Kinistino 91A	F1207	R1	14843	–
Kinistino 91	F1284	R1	14842	169
Cumberland 100A	F1174	R1	15850	377
James Smith 100		R2	15849	370
RAJ 12 – Prince Albert				**4,176**
Muskoday 99	F1036	R1	15847	281
Sturgeon Lake 101/101A[9]		R2	16856	687
Little Red River 106C/106D		R3	15851	319
et Montreal Lake 106B		R3	16857	
			15853	
Wahpaton 94A/94B[10]		R4	15848	132
One Arrow 95	F1256	R2	15844	225
Big River 118	F0926	R1	16858	540
Big River 118A		R2	NFP	NFP
Atakup 104	F1064	R1	16860	953
Mistawasis 103		R2	16855	465
Chitek Lake 191	F0755	R1	16863	378
Witchekan Lake 117		R2	16862	196
RAJ 13 – North Battleford				**2,811**
Saulteaux 159	F0727	R1	17813	285
Moosmin 112A/112B[11]		R2	17812	350
Sweet Grass 113/113A/113B[12]		R3	12833	447
Mosquito 109, Grizzly Bear's		R4	12830	
Head et Lean Man 110			12832	
Red Pheasant 108, Grizzly Bear's		R5	12839	801 [13]
Head et Lean Man 111				
Little Pine et Lucky Man 116	F0514	R1	13836	508
Poundmaker 114		R2	13835	377
New Thunderchild 115C	F0762	R1	17804	43
RAJ 14 – Lloydminster				**1,606**
Seekaskootch 119	F0734	R1	17801	937
Makaoo 120		R2	17802	235 [14]
New Thunderchild 115B	F0776	R1	17803	434
RAJ 15 – Meadow Lake				**2,173**
Saulteaux 159A	F0666	R1	NFP	NFP
Moosomin 112E		R2	NFP	NFP
Moosomin 112F		R3	NFP	NFP
Makwa Lake 129/129A/B/C	F0694	R1	17808	516
			17814	
			17807	
			17815	
Ministikwan 161		R2	17809	376

– *Néant ou zéro.*
Voir note(s) à la fin du tableau.

Table 34

Codes des réserves de la GRC (1989) et chiffres de population du recensement (1986) par RAJ, Saskatchewan[1]
– Fin

Nom de la RAJ/de la réserve	Code d'interclassement	Zone	CGT	Population
Meadow Lake 105	F0706	R1	17805	288
Waterhen 130		R2	17806	514
Meadow Lake 105A		R3	NFP	NFP
Thunderchild 115D		R4	NFP	NFP
Bighead 124	F0741	R1	17811	339
Ministikwan 161A		R2	17810	121
Eagles Lake 165C	F4091	R9	17816	19
RAJ 16 – La Ronge				**7,221**
Canoe Lake 165	F4091	R1	18817	357
Canoe Lake 165A		R2	NFP	NFP
Canoe Lake 165B		R3	NFP	NFP
La Plonge 192		R4	18807	124
Knee Lake 192B		R5	18815	–
Dipper Rapids 192C		R6	18816	–
Wapachewunak 192D		R7	18814	354
Primeau Lake 192F		R8	18830	–
Peter Pond Lake 193 et	F0947	R1	18818	423
Turnor Lake 194			18837	
Turnor Lake 193B		R2	18819	104
Churchill Lake 193A		R3	NFP	NFP
La Loche 223		R4	18829	2
Cree Lake 192G		R5	NFP	NFP
Cumberland 20	F0975	R1	18801	187
Sturgeon Weir 184F		R2	18821	43
Muskeg River 20C		R3	NFP	NFP
Budds Point 20D		R4	NFP	NFP
Pine Bluff 20A		R5	NFP	NFP
Pine Bluff 20B		R6	NFP	NFP
Fond du Lac 227	F4763	R1	18824	623
Fond du Lac 228		R2	NFP	NFP
Fond du Lac 229		R3	18833	–
Fond du Lac 231		R4	NFP	NFP
Fond du Lac 232		R5	NFP	NFP
Fond du Lac 233		R6	NFP	NFP
Ile a la Crosse 192E	F0996	R1	18805	7
La Loche 221	F1001	R1	18838	–
La Loche 222		R2	18839	301
Grandmother's Bay 219	F1015	R1	18831	132
Lac La Ronge 156		R2	18809	370
Morin Lake 217		R3	18808	132
Stanley 157/157A		R4	18803	630
			18804	
Sucker River 156C		R5	18811	110
Potatoe River 156A		R6	18810	–
Kitsakie 156B		R7	18812	501
Old Fort 157B		R8	NFP	NFP
Four Portages 157C		R9	NFP	NFP
Fox Point 157D/157E		R10	NFP	NFP
Little Hills 158		R11	NFP	NFP
Little Hills 158A/158B		R12	NFP	NFP
Pelican Narrows 184B	F1022	R1	18820	827
Sandy Narrows 184C		R2	NFP	NFP
Woody Lake 184D		R3	NFP	NFP
Birch Portage 184A		R4	NFP	NFP
Mirond Lake 184E		R5	NFP	NFP
Southend 200	F4302	R1	18822	305
Chicken 224	F1085	R1	18828	769
Chicken 225		R2	18823	–
Chicken 226		R3	NFP	NFP
Montreal Lake 106	F1111	R1	18802	537
Bittern Lake 218		R2	NFP	NFP
Lac La Hache 220	F4461	R1	18832	383
Amisk Lake 184	F0954	R1	NFP	NFP
Elak Dase 192A[15]	F4302	R1	NFP	NFP
Total				**27,871**
Total des réserves non dénombrées				**557**
Total des réserves dénombrées				**27,314**

– *Néant ou zéro.*

Notes

1 On peut apparier les codes de la GRC à la géographie du recensement, sauf dans un cas – Opawakoscikan (R). D'après le recensement de 1986, le chiffre de population était de 63 habitants.
2 La réserve 72A ne figure pas dans les sources du recensement ou d'AINC.
3 Réserve non dénombrée. Le chiffre de population de 1981 est indiqué.
4 Réverve non dénombrée. Le chiffre de population de 1981 est indiqué.
5 Réserve non dénombrée. Le chiffre de population de 1981 est indiqué.
6 La réserve 80B ne figure pas dans les sources de recensement ou d'AINC.
7 Réserve non dénombrée. Le chiffre de population de 1981 est indiqué.
8 La réserve 89A ne figure pas dans la source du recensement mais est incluse dans la source d'AINC. D'après AINC, cette réserve n'était pas peuplée le 31 décembre 1986.
9 La réserve 101A ne figure pas dans la source du recensement mais est incluse dans celle d'AINC. D'après celle-ci, la réserve n'était pas peuplée le 31 décembre 1986.
10 La réserve 94B ne figure pas dans la source du recensement mais est incluse dans la source d'AINC. D'après celle-ci, la réserve n'était pas peuplée le 31 décembre 1986.
11 La réserve 112A ne figure pas dans la source de recensement mais est incluse dans la source d'AINC. D'après celle-ci, la réserve 112A comptait quatre habitants le 31 décembre 1986.
12 La réserve 113A/B ne figure pas dans la source de recensement mais est incluse dans la source d'AINC. D'après celle-ci, la réserve n'était pas peuplée le 31 décembre 1986.
13 Compte combiné pour les zones 4 et 5.
14 Exclut Makaoo (partie de l'Alberta).
15 Cette réserve porte le même code d'interclassement-de zone que Southend 200.

NFP signifie que le code de la réserve ne figure pas dans les sources du recensement et d'AINC ou qu'il ne figure pas dans les sources de recensement mais qu'il se trouve dans les listes d'AINC. Sauf indication contraire ci-dessous, les réserves énumérées par AINC ne sont pas peuplées.

Réserves qui ne figurent pas dans les listes du recensement ou d'AINC :

80B
Grizzly Bear's Head 111 et Lean Man 110
192G
231 à 233

Réserves qui ne figurent pas les listes du recensement mais qui figurent dans celle d'AINC

80A
73A et 230 – 28 habitants
29A
118A
159A
112E
112F
105A
115D
165A
165B
193A
20C
20D – 238 habitants
20A
20B
228
157B
157C – 17 habitants
157D/E
158
158A/158B
184C
184D
184A
184E
226
218
184
192A

Annexe B

Glossaire

Terminologie géographique

Région d'administration de la justice (RAJ)

Unité géographique correspondant à la zone d'une cour d'archives de juridiction criminelle provinciale. Les limites des régions ont été établies en consultation avec les personnes-ressources de la province.

Bases de données infraprovinciales

Bases de données qui incluent des renseignements provenant des enquêtes sur la justice du CCSJ et du recensement de la population de 1986 pour les zones géographiques correspondant aux RAJ.

Réserves

Parcelles de terrain réservées à l'usage exclusif d'une bande indienne. Les régions qui ne sont pas occupées sont exclues de la présente étude, comme le sont également les établissements indiens.

Régions urbaines

Régions où le service de police est assuré par une force policière municipale à temps plein. D'après le chapitre P-15 de la Saskatchewan Police Act, une municipalité doit compter une population d'au moins 1 500 habitants pour avoir une force policière à temps plein.

Autres régions rurales

Régions qui ne sont ni des réserves ni des régions urbaines.

Terminologie de la criminalité

Infractions réelles

Incidents criminels qui sont déclarés par la police, excluant les infractions qui, à la suite d'une enquête préliminaire, se révèlent sans fondement. A distinguer des «infractions déclarées», qui incluent tant les infractions réelles que celles qui sont considérées comme étant sans fondement. Sont exclues de la présente étude les infractions aux règlements municipaux.

Infractions classées

Infractions réelles qui ont fait l'objet d'une enquête et pour lesquelles la polices peut trouver au moins une personne susceptible d'être inculpée relativement à l'infraction. Les «infractions classées par mise en accusation» correspondent aux infractions réelles qui ont fait l'objet d'une enquête et qui ont abouti à la mise en accusation d'au moins une personne, que celle-ci ait été appréhendée ou non par la police. Les infractions peuvent aussi avoir été classées «sans mise en accusation». C'est ce qui se produit, par exemple, lorsque le suspect ou un témoin important meurt avant que l'accusation ne soit portée, que la victime refuse de signer une plainte, que le suspect est âgé de moins de 12 ans ou qu'il est impliqué dans d'autres incidents pour lesquels il y a eu des mises en accusation ou qu'il survient un fait qui échappe à la volonté du service de police (par ex., les gouvernements décident de ne pas porter d'accusations).

Jeunes inculpés

Personnes âgées de 12 à 17 ans qui ont été inculpées ou à l'égard desquelles on a recommandé une mise en accusation. Cette catégorie ne correspond pas à un nombre sans double compte de personnes. Sont exclus les jeunes à l'égard desquels la police ne prend pas de mesures officielles.

Adultes inculpés

Personnes âgées de plus de 18 ans qui sont inculpées. Cette catégorie ne correspond pas à un nombre sans double compte de personnes.

Taux corrigés de l'effet de l'âge

Taux obtenus au moyen d'une technique qui consiste à appliquer la répartition adultes/jeunes hors des réserves au taux des personnes inculpées dans les réserves. Le taux global traduit la somme pondérée des personnes inculpées par groupe d'âge.

Infractions de violence

Infractions qui incluent l'homicide, la tentative de meurtre, les voies de fait, les infractions sexuelles (autres que les voies de fait), l'enlèvement et le vol qualifié. Sauf pour le vol qualifié, le nombre d'infractions enregistrées est égal au nombre de victimes que fait l'incident. Autrement dit, si une personne commet une infraction de violence contre deux personnes, deux infractions sont enregistrées, mais si deux personnes commettent une infraction de violence contre une personne, une seule infraction est enregistrée. En ce qui concerne le vol qualifié, on compte l'incident plutôt que la victime.

Infractions contre les biens

Infractions qui incluent le vol, l'introduction par effraction, la possession de biens volés et la fraude, le nombre d'infractions enregistrées étant égal au nombre d'incidents distincts.

Infractions relatives à la circulation

On distingue les infractions au Code criminal et les infractions aux lois provinciales. Toutes les infractions au Code criminel relatives à la circulation sont incluses, mais seulement trois infractions aux lois provinciales relatives à la circulation le sont : le délit de fuite, la conduite dangereuse ou sans les soins ou l'attention requise et la conduite par une personne déclarée inapte ou dont le permis a été suspendu.

Infraction la plus grave

Les infractions réelles sont enregistrées d'après l'infraction la plus grave qui est commise lors d'un incident donné et ne donnent donc pas un recensement de tous les actes criminels déclarés par la police. Par exemple, si un incident consiste en un infraction de violence et une infraction contre les biens, la dernière n'est pas comptée. De même, si un incident consiste en une introduction par effraction et un vol, le vol n'est pas compté.

Terminologie du recensement (recensement de la population de 1986)

Origine autochtone

Personnes qui ont déclaré être d'ascendance autochtone. Les principales catégories sont les suivantes : Amérindien, Métis et Inuit. Catégorie déclarée pour l'ensemble de la population, à l'exclusion de pensionnaires d'institution.

Langue autochtone parlée à la maison

Langue que la personne utilise à la maison. Si plusieurs langues sont parlées, il faut déclarer la langue que la personne utilise le plus souvent. Catégorie déclarée pour l'ensemble de la population, non compris les pensionnaires d'institution.

Taux d'activité de la population active

Ensemble de la population active (personnes qui étaient employées ou en chômage au cours de la semaine précédant le dénombrement) en tant que pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'institution). Les chômeurs et chômeuses sont les personnes qui, pendant la semaine précédant le dénombrement : a) étaient sans travail, avaient recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou c) avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Taux de chômage

Population active en chômage (au cours de la semaine de référence du recensement de la population de 1986) en tant que pourcentage de l'ensemble de la population active.

Revenu moyen

Revenu total moyen de l'emploi pondéré des personnes de 15 ans et plus qui ont déclaré un revenu positif ou négatif pour 1985.

Principale source de revenu

Composante du revenu qui constitue la proportion la plus élevée du revenu total d'une unité de revenu. Les sources de revenu sont les suivantes : salaires et traitements, revenu provenant d'un travail autonome (non agricole et agricole), paiements de transfert de l'État, revenu de placement et autre revenu (pensions de retraite et autres revenus de l'État). Étant donné qu'il est possible de déclarer des revenus tant positifs que négatifs et qu'une unité de revenu peut déclarer plusieurs sources de revenu, les valeurs absolues sont comparées et la valeur la plus importante est considérée comme étant la principale source de revenu.

Revenu d'emploi

Revenu total (positif ou négatif) reçu par des personnes âgées de 15 ans ou plus en 1985 en tant que salaires et traitements, revenu net provenant d'un travail autonome non agricole et (ou) revenu agricole net. Ce revenu est déclaré pour la population âgée de 15 ans et plus, non compris les pensionnaires d'institution.

Revenu de transfert

Ensemble de tous les paiements de transfert reçus au cours de l'année civile 1985 au titre de programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux. Sont inclues les sources distinctes énumérées dans le recensement de la population de 1986, comme les allocations familiales, les crédits d'impôt pour enfant, la sécurité de la vieillesse, les prestations d'assurance-chômage et les autres formes de revenu provenant de l'État. Cette dernière catégorie inclut les paiements de transfert reçus par des personnes nécessiteuses, comme les mères d'enfants à charge, les personnes qui sont temporairement ou de façon permanente incapables de travailler, les personnes âgées, les aveugles et les personnes handicapées. Sont également inclus dans cette catégorie les suppléments du revenu provinciaux versés aux aînés pour aider à compenser les frais de logement, les paiements accordés dans le cadre du programme national de formation, les allocations aux anciens combattants, les pensions aux veuves et aux personnes à charge d'anciens combattants, les indemnités versées aux accidentés du travail, les crédits d'impôt provinciaux et les allocations déclarées dans la déclaration de l'impôt sur le revenu de 1985, etc. Ce revenu est déclaré pour la population âgée de 15 ans et plus, non compris les pensionnaires d'institution.

Famille monoparentale

Mère ou père, qui ne vit pas avec son conjoint, sa conjointe, un concubin ou une concubine, dans un logement, avec un ou plusieurs enfants qui n'ont jamais été mariés (le mot enfants désigne fils et filles, y compris les fils et filles adoptés ainsi que les beaux- fils et belles-filles qui n'ont jamais été mariés et qui partagent le même logement, quel que soit leur âge). Les veufs et les veuves ainsi que les personnes divorcées sont inclus dans cette catégorie s'ils ne vivent pas en union libre avec une autre personne. Catégorie déclarée pour la population qui habite dans des ménages particuliers.

c.3

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010298253

DATE DUE